

L'itinérance des femmes : construire une voix pour contrer l'invisibilité

**Actes de l'événement
du 17 mars 2015**





Actes de l'événement

L'itinérance des femmes : construire une voix pour contrer l'invisibilité

Événement organisé par la Table des groupes de femmes de Montréal

Comité organisateur :

Guyline Poirier, Conseil des Montréalaises

Karine Jean-François, Passages

Nathalie Duhamel, La rue des Femmes, maintenant au RQCALACS

Lucie Latulippe, Abri de la Rive-Sud

Marie-Christine Plante, Carrefour pour Elle

Marie Josèphe Pigeon, Service d'Entraide Passerelle

Sally Richmond, Logifem

Carole Benjamin et Valérie Lépine, Table des groupes de femmes de Montréal

Ont collaboré :

Danielle Pelletier du Réseau habitation femmes

Catherine Bourgault du Conseil du statut de la femme

Le féminin est utilisé dans le but de faciliter la lecture et il inclut généralement le masculin.

RÉALISATION ET REMERCIEMENTS

Participation à la rédaction du contenu :

Anne Pasquier
Guylaine Poirier
Carole Benjamin

Participation à la révision du contenu :

Carole Benjamin
Christiane Tremblay

Conception graphique et mise en page :

Carole Benjamin



La Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) tient à remercier toutes celles qui ont fait de l'événement L'itinérance des femmes : construire une voix pour contrer l'invisibilité une réussite. Merci aux participantes, aux conférencières, aux animatrices des ateliers, aux membres du comité organisateur, à la secrétaire et à l'animatrice de la journée ainsi qu'aux membres de l'équipe de travail, aux membres du comité de coordination de la TGFM et au Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine pour la bibliographie produite pour l'occasion.

La TGFM permet, sans autorisation particulière, l'utilisation du présent document à des fins privées, éducatives et non commerciales à la condition de bien indiquer la source des images et des textes.

Montréal-automne 2015

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
MOT DE BIENVENUE	7
TABLE RONDE : L'ITINÉRANCE DES FEMMES, TOUR D'HORIZON	
Les expériences spatiales des femmes : évocatrices de sens par Édith Cambrini	11
Politique et plan d'action en itinérance : Une réelle prise en compte de la réalité et des besoins des femmes ? par Manon Monastesse	17
<i>Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017 : Parce que la rue est une impasse</i> par Marlène Caron	23
<i>Le RAPSIM, l'itinérance au féminin</i> par Marjolaine Despars	29
TABLE RONDE : PRÉSENTATION DES DÉMARCHES DE MONTRÉAL, DE LA MONTÉRÉGIE ET DE LAVAL	
Sondage de la Table des groupes de femmes de Montréal : <i>L'itinérance des femmes : vers un meilleur partage des connaissances et des pratiques</i> par Valérie Lépine	35
<i>L'itinérance des femmes : vers un meilleur partage des connaissances et des pratiques : présentation du sondage en Montérégie</i> par Marie-Christine Plante et Lucie Latulippe	39
Portrait de l'itinérance au féminin à Laval par Marie-Ève Surprenant	45
SYNTHÈSE DES ATELIERS	53
EN GUISE DE CONCLUSION	57
ANNEXES	
ANNEXE I : Programme de la journée	61
ANNEXE II : Groupes présents	65
ANNEXE III : Communiqué de presse du 24 mars	67
ANNEXE IV : Bibliographie sélective du CDEACF	69

INTRODUCTION

En mars 2012, à l'initiative de la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) plusieurs partenaires ont travaillé à l'organisation d'un premier événement sur l'itinérance des femmes à Montréal. Avec le forum ayant pour titre *Mieux voir pour mieux agir: Non à l'itinérance des femmes!* nous avons pour objectif de rassembler les organismes montréalais travaillant auprès des femmes en situation d'itinérance et les groupes de femmes montréalais, pour mettre en commun les analyses, visions, approches, expériences de chacun et faire entendre la voix des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Nous souhaitons également faire reconnaître les aspects spécifiques de l'itinérance au féminin à Montréal, ainsi que ses différents enjeux, en vue de dégager des pistes d'action communes.

À la suite des commentaires exprimés lors de l'événement, et devant la volonté de sonder plus en profondeur les besoins des groupes de femmes et des groupes travaillant auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir concernant l'itinérance des femmes, le comité de suivi du forum a réalisé le projet *L'itinérance des femmes: vers un meilleur partage des connaissances et des pratiques*. Un questionnaire a été alors conçu visant à mettre en lumière les besoins des groupes et aussi les possibilités de collaboration et de réseautage.

La région de la Montérégie a décidé de se joindre à la démarche et a fait circuler le même sondage sur son territoire. Quant à la Rive-Nord, La Table de concertation de Laval en condition féminine faisait déjà circuler un questionnaire sur la situation des Lavalloises.

Toujours dans le cadre du projet, le comité de suivi a organisé un événement qui s'est déroulé le 17 mars 2015. Portant le titre *L'itinérance des femmes: construire une voix pour contrer l'invisibilité*, il a rassemblé 80 personnes représentant plus de 50 organismes.



La journée a été une occasion pour les groupes non seulement de prendre connaissance des résultats du sondage réalisé à Montréal et en Montérégie et des constats établis en ce qui a trait aux femmes en situation de vulnérabilité à Laval, mais aussi d'échanger sur les stratégies et les moyens de collaborer, de se réseauter et de se solidariser davantage afin de construire une voix commune concernant l'itinérance des femmes. De plus, des conférences ont permis aux participantes de se familiariser avec certains aspects de l'itinérance des femmes et avec les plans d'action en itinérance de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec.

Sylvie Majeau

présidente de la Table des groupes
de femmes de Montréal

MOT DE BIENVENUE

Bienvenue à l'événement intitulé *L'itinérance des femmes : construire une voix pour contrer l'invisibilité* organisé par la Table des groupes de femmes de Montréal.

Pour les personnes qui sont peu familières avec la Table des groupes de femmes de Montréal, je voudrais tout d'abord mentionner que c'est un regroupement régional créé en 1996. La Table vise à promouvoir et à défendre les intérêts des femmes dans une perspective féministe d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Montréal.

La Table des groupes de femmes de Montréal s'appuie sur un *membership* de plus d'une cinquantaine de groupes locaux de femmes et de comités femmes de groupes communautaires et de syndicats. La pluralité et la multisectorialité du *membership* constituent une force pour la Table, qui puise auprès de ses membres des expériences, des préoccupations et des analyses diversifiées.

La Table incite à la prise en compte des intérêts et à l'amélioration des conditions de vie des femmes plus particulièrement concernant les dossiers suivants : le développement régional et la représentation politique des femmes dans les instances décisionnelles, les femmes des communautés culturelles et racisées, la condition féminine dans les structures municipales, la santé des femmes et leur place dans les instances régionales et locales en santé, la lutte contre la violence faite aux femmes, la lutte contre la pauvreté des femmes, la discrimination en emploi, principalement pour les femmes doublement discriminées, l'accessibilité pour les femmes handicapées et leur participation à la vie civique.

Nos actions interpellent principalement, mais non exclusivement, les instances régionales de Montréal sur les questions préoccupant les femmes. Ces interventions prennent différentes formes (rencontres, formations, collaborations, comités de travail, présentations d'avis ou de mémoires, recherches, etc.). Nous visons à sensibiliser ces instances aux inégalités socioéconomiques et politiques vécues par les femmes et à faire intégrer des axes en matière de condition féminine dans les politiques, programmes et plans d'action de ces instances. Nous croyons à la nécessité de poursuivre le travail de sensibilisation des actrices et des acteurs régionaux à la question de la représentation équitable des femmes dans les postes de décision, en tenant compte toujours de la diversité des Montréalaises.

Le dossier de l'itinérance des femmes a suivi un parcours assez particulier à la Table des groupes de femmes de Montréal. En premier lieu, le comité Développement local et régional de la Table a pris en charge ce dossier. Au printemps 2012, avait lieu son premier forum sur l'itinérance des femmes intitulé *Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes* dont elle a lancé les Actes en janvier 2013.

À la suite des besoins exprimés et devant la volonté de sonder plus en profondeur les besoins des groupes de femmes et des groupes travaillant auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, la Table décida de poursuivre le dossier de l'itinérance des femmes. Malheureusement, ce projet fut retardé de quelques années par manque de financement.

Finalement, c'est en 2014 que la Table fut en mesure de débiter le projet *L'itinérance des femmes: vers un meilleur partage des connaissances et des pratiques*.

Plusieurs femmes présentes aujourd'hui ont participé à notre sondage en ligne, dont nous connaissons les résultats au cours de la journée. Plusieurs autres n'ont pu venir, non par manque d'intérêt, mais plutôt par manque de ressources en cette période d'austérité où les groupes de femmes font bien souvent les frais de coupures.

L'événement d'aujourd'hui se veut une occasion de réaliser le désir des groupes de se réseauter, de collaborer et de se solidariser en ce qui a trait à l'itinérance des femmes.

Cependant, avant de débiter la rencontre je ne peux passer sous silence l'implication de certaines personnes dans la réalisation de cet événement. Permettez-moi de remercier les membres du comité organisateur. Il s'agit de: Guylaine Poirier, du Conseil des Montréalaises; Karine Jean-François, de Passages; Nathalie Duhamel, de La rue des Femmes, maintenant au RQCALACS; Lucie Latulippe, de l'Abri de la Rive-Sud; Marie-Christine Plante, du Carrefour pour Elle; Marie Joséphe Pigeon, du Service d'Entraide Passerelle; Sally Richmond, de Logifem; Carole Benjamin et Valérie Lépine, de la Table des groupes de femmes de Montréal.

De plus, Danielle Pelletier, du Réseau habitation femmes, et Catherine Bourgault, lorsqu'elle était au Conseil du statut de la femme, se sont impliquées.

Merci à toutes! Maintenant, je vous souhaite une bonne journée avec nous en compagnie de Lise Gervais, de Relais-femmes, qui va animer la journée, et d'Anne Pasquier, qui va prendre les notes.

TABLE RONDE : L'ITINÉRANCE DES FEMMES, TOUR D'HORIZON



Édith Cambrini

œuvre comme intervenante, principalement dans le milieu communautaire, depuis une quinzaine d'années. Elle possède une maîtrise en travail social de l'Université du Québec à Montréal. Déposé en 2013, son mémoire portait sur les significations données par des femmes vivant une situation d'itinérance à leurs expériences d'espaces importants pour elles. Passionnée par diverses formes d'art, elle a invité les participantes de sa recherche à prendre des photographies dans l'intention de capturer l'essence de leur vécu.

Les expériences spatiales des femmes : évocatrices de sens

INTRODUCTION

Bonjour,

Mon nom est Édith Cambrini. Il me fait plaisir d'être présente à cet événement organisé par la Table des groupes de femmes de Montréal. Je tiens d'ailleurs à remercier le personnel organisateur de m'avoir invitée.

Ma présentation portera sur la recherche réalisée dans le cadre de ma maîtrise en travail social à l'Université du Québec à Montréal. Il s'agit de mon mémoire déposé en 2013. Il est d'ailleurs important pour moi de vous signifier que je n'ai pas eu la possibilité de continuer ma carrière en recherche depuis. Mes connaissances actuelles sont donc principalement issues de ma recherche réalisée il y a quelques années. C'est à titre d'ancienne étudiante à la maîtrise en travail social que je suis présente ici aujourd'hui.

Le titre de ma présentation est : *Les expériences spatiales des femmes : évocatrices de sens*.

Comme nous pourrons le voir dans ma présentation, et plus précisément en ce qui concerne mes résultats de recherche, interroger l'expérience des femmes vivant une situation d'itinérance, et plus précisément leurs expériences des espaces, a permis de dégager de nombreuses significations qu'elles donnent non seulement à des lieux, mais également à leur vécu.

PLAN DE PRÉSENTATION

1. Le contexte de recherche
2. La méthodologie de recherche
3. Les principaux résultats de recherche

LE CONTEXTE DE RECHERCHE

C'est dans le cadre de ma maîtrise en travail social que j'ai réalisé une recherche exploratoire. Durant ma recension des écrits scientifiques, j'ai été surprise de constater qu'il n'y avait presque rien sur les femmes vivant une situation d'itinérance et particulièrement concernant leur point de vue sur leur propre expérience. Ceci m'a d'autant plus étonnée qu'il y a de plus en plus de femmes qui vivent une situation d'itinérance. De plus, leur expérience est peu explorée en fonction des espaces alors que l'itinérance est associée à la fréquentation de divers espaces. Ce sont ces raisons qui m'ont amenée à déterminer mon sujet de recherche. Les principaux objectifs de recherche étaient de découvrir des espaces significatifs pour les participantes, de comprendre en quoi ils le sont pour elles et de dégager les différentes dimensions des expériences en lien avec ces espaces. La grande question qui a guidé ma recherche a été de dégager les significations données par les femmes à leurs expériences d'espaces importants pour elles. Enfin, sur le plan théorique, j'ai choisi de me concentrer sur l'espace puisque dans la phénoménologie, le cadre théorique utilisé pour l'interprétation des résultats, l'espace est l'une des quatre dimensions fondamentales pouvant permettre de comprendre l'entièreté de l'expérience d'une personne.

LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Trouver réponse à cette question n'est pas si simple. Au delà de ceci, j'avais la préoccupation de faire en sorte que les participantes à la recherche puissent avoir un maximum de liberté afin de partager ce qui est important pour elles, qu'elles puissent réellement prendre la parole. Je sentais que les méthodologies habituelles de recherche, par exemple les entretiens, ne permettaient pas de répondre entièrement à ce souhait. Par ailleurs, je me demandais si faire appel à une forme d'art pouvait être une avenue intéressante, entre autres, si cela pouvait devenir un medium d'expression. Ceci m'a amenée à faire utiliser la *photovoice* (terme non traduit encore en français, à ma connaissance). Le principe de cette méthodologie est de prêter un appareil-photo à des participants dans le cadre d'une recherche pour qu'ils fassent des photographies en lien avec les objectifs de recherche. Cependant, ceci ne m'apparaissait pas suffisant pour saisir l'expérience des femmes. J'ai donc proposé aux participantes de les accompagner durant la prise de photos. Après cette 1^{re} étape, j'ai rencontré chacune des participantes qui a été invitée à partager ce qu'elle avait photographié.

Enfin, ce sont sept femmes séjournant dans une ressource d'hébergement qui ont participé au processus de recherche. Elles ont toutes fait preuve d'une grande générosité dans le processus.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE RECHERCHE

Les expériences partagées par les femmes ont été interprétées dans le but de dégager le sens qu'elles leurs donnent. À des fins de synthèse, je partage ce qui me semble les thèmes les plus importants : les besoins élémentaires, les relations, le chez-soi et le temps.

1. Les besoins élémentaires

Cette section aborde les espaces qui permettaient aux femmes de répondre à leurs besoins de base : se nourrir, assurer ses soins corporels, avoir de l'argent, trouver un refuge pour dormir et/ou être en sécurité.

Tout d'abord, pour les femmes rencontrées séjourner dans une ressource d'hébergement n'était pas vécu comme de l'itinérance.

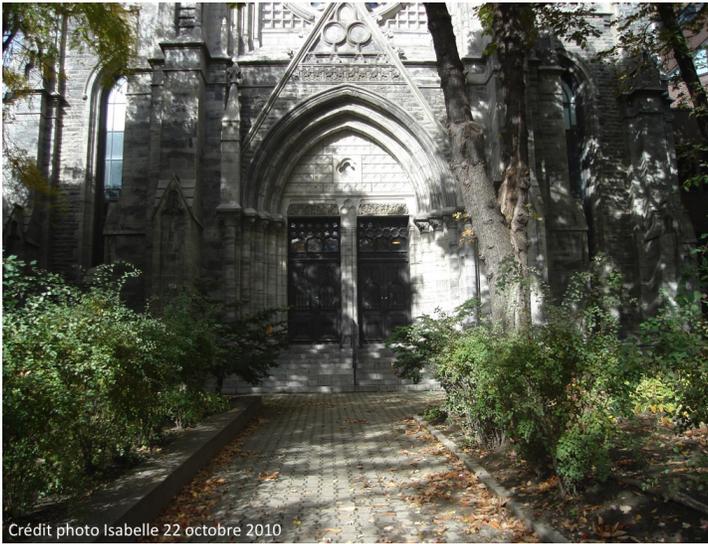
Par ailleurs, les espaces qui font référence à la survie et/ou aux moyens de survie renvoyaient à une période, où les participantes avaient dormi à la dure, autrement dit, quand elles ne séjournaient pas dans une ressource d'hébergement et dormaient dans divers lieux, surtout publics, comme un parc. Il était question de moyens utilisés pour assurer leur survie et donc de répondre à leurs besoins élémentaires, par exemple trouver un lieu où dormir. Il a parfois aussi été question des interactions entre des personnes en position d'autorité ou des policiers et les participantes qui devaient se plier aux « ordres » qui leur étaient donnés. Des expériences relatées par les femmes ont aussi mis en lumière l'existence de nombreux risques. Cela a soulevé notamment chez certaines d'entre elles une préoccupation pour leur sécurité lorsque des espaces représentaient des moyens de faire de l'argent et/ou les amenaient à « dormir à la dure ».

De façon générale, lorsque les femmes dormaient à la dure et/ou séjournaient dans une ressource d'hébergement, revêtaient une grande importance l'accessibilité et l'utilisation des espaces qu'elles pouvaient avoir. En effet, lorsqu'elles étaient en mesure de passer « inaperçues », autrement dit, lorsque les soins qu'elles pouvaient apporter à leur corps ne trahissait pas le fait qu'elles pouvaient vivre une situation d'itinérance, lorsque leur situation d'itinérance était invisible, elles étaient « libres » de fréquenter et d'utiliser les espaces comme tout un chacun peut le faire. Il est donc question de l'accessibilité des espaces pour elles. Par exemple, une participante a expliqué qu'elle pouvait passer la nuit dans un café ouvert 24 heures sur 24 en « travaillant » sur son portable, ce qui lui permettait d'éviter de rester à l'extérieur.

2. Les relations

Les espaces sont sources de relations pour les femmes. Il est question ici de contact DIRECT (présence physique de l'autre) et INDIRECT avec des personnes connues (amis, famille, intervenantes des ressources, etc.) et avec des personnes inconnues. Il a aussi été question d'être en contact avec Dieu pour quelques participantes. Encore une fois à des fins de synthèse, je me permets de surtout mettre en lumière des espaces dont les expériences renvoient à la possibilité d'être ou de se sentir en contact, en relation avec des personnes « connues » de manière positive. En fait, c'est surtout cette dimension positive dont les femmes ont fait mention.

Photo d'Isabelle



Voici la photo d'une église prise par une participante, dont le pseudonyme est Isabelle. Pour elle, les églises lui permettaient de rencontrer sa fille, ce qui constitue un contact « direct » avec des personnes connues : « Je préfère y aller avec ma fille, pour pouvoir partager des choses. On aime beaucoup toutes les deux aller là. » Ces propos reflètent bien diverses expériences mentionnées par d'autres femmes quant à la dimension relationnelle de l'expérience d'espace.

Isabelle disait également que les églises, l'amenaient à avoir un contact indirect avec une personne connue : « [...] quand je vais là, [...] je sais qu'elle [ma grand-mère] était croyante, pis je la sens plus proche aussi, quand je peux y parler [...] »

Isabelle semblait aussi se sentir en contact indirect avec les gens ayant fréquenté et qui fréquenteront les églises, donc des inconnus : « [...] juste de m'imaginer tous les gens qui ont circulé dans une église [...]. Fait que c'est comme une maison de la grande famille si on veut, de l'humanité ».

Finalement, au sujet de Dieu, Isabelle disait : « Je me sens plus proche de Dieu. »

3. Chez-soi

Il s'agit ici d'espaces vécus par les femmes comme un havre de paix, plus précisément, comme un espace à soi. Il s'agit, pour les participantes, d'avoir créé et/ou de se créer leur propre espace psychique. Même si l'espace, à prime abord, était public, il était plutôt vécu comme un espace privé, intime et privé. Il était aussi synonyme d'être en relation avec soi. Enfin, pour certaines femmes, des espaces représentaient un port d'attache et/ou faisaient référence à leurs racines ou origines.

Pour appuyer ceci, voici les propos d'une participante surnommée Diane au sujet du mont Royal qu'elle a photographié. « Je vais là parce que je suis *tannée* du bruit, je suis *tannée* du monde, pis je veux quelque chose de calme ; fait que là, je vais m'asseoir là. »

Elle dit aussi : « C'était vraiment dans le bois, on était vraiment bien, là. J'étais calme rendue là. »

Force est de constater que cet espace était vécu par Diane comme reposant, tranquille et paisible.

Enfin, Diane a aussi dit au sujet du mont Royal qu'elle appréciait l'endroit, parce qu'il lui rappelait la campagne d'où elle vient. On pourrait donc dire que le mont Royal évoque chez elle ce qui fait partie de ses origines.

En somme, bien que l'expérience de ces espaces soit marquée, de façon générale, par une « paisibilité », elle est également vécue par les participantes comme une façon d'échapper à certaines réalités et, ultimement, d'être en relation avec elles-mêmes.

4. Le temps

Encore une fois, plusieurs éléments pourraient être abordés dans cette section. Je souhaite ici surtout parler d'expériences spatiales traversées par différents repères temporels (passées et/ou présentes et/ou futures), lesquelles ont mis en lumière trois principaux aspects : l'identité, les intérêts et les projets des femmes.

Cela est particulièrement intéressant, entre autres, parce que comme Van Manen (1990), un auteur en phénoménologie le mentionne, les « horizons du paysage temporel » sont ce qui nous permet de saisir le vécu d'une personne.

J'appuierai mes propos en prenant l'exemple d'une participante surnommées Gaëlle.

Elle a surtout photographié le Vieux-Port de Montréal notamment parce qu'il est près du fleuve Saint-Laurent. Cette participante disait qu'elle avait toujours été attirée par l'eau (ce qui réfère au passé). Elle a expliqué d'abord que c'était un endroit qu'elle aimait fréquenter régulièrement, (ce qui réfère au présent). Par ailleurs, elle nous a dit : « J'aime l'eau, pis je suis sourcière, pis je suis attirée vers l'eau », ce qui réfère à une partie de son identité (être sourcière) et qui montre un intérêt pour l'eau. Enfin, cette participante a mentionné qu'elle aimerait travailler dans le secteur du Vieux-Port, ce qui représente un projet qu'elle a pour le futur.

CONCLUSION

Voilà, les principaux éléments que je souhaitais partager dans le cadre de ma présentation d'aujourd'hui. Je profite de l'occasion pour remercier les femmes qui ont participé à cette étude et également le personnel des ressources d'hébergement qui m'ont aidée à rencontrer ces femmes. Enfin, je vous remercie de votre attention.

Manon Monastesse

a travaillé en défense des droits des femmes, plus spécifiquement dans le cadre de litiges entourant la garde légale d'enfants lors d'enlèvements parentaux internationaux en Europe et au Moyen-Orient. Elle coordonne par la suite la *Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval* (2003-2006). Elle assume actuellement la direction provinciale de la *Fédération des maisons d'hébergement pour femmes* dont la mission vise la promotion du travail effectué par les maisons membres et la défense des droits de femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales et de leurs enfants auprès des acteurs sociaux, du politique au communautaire, par la sensibilisation, l'intervention, la concertation et la recherche.

Politique et plan d'action en itinérance : Une réelle prise en compte de la réalité et des besoins des femmes ?

Nous nous questionnerons ici sur l'existence ou non d'une réelle prise en compte de la réalité et des besoins des femmes dans la nouvelle politique adoptée en 2014 : *Politique nationale de lutte à l'itinérance* et dans le plan d'action en itinérance établi pour 2015-2020.

1- DIFFÉRENTES DÉFINITIONS DE L'ITINÉRANCE

Définition de l'itinérance dans la politique et dans le plan d'action :

« ... l'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes. »

On considère ici que les stratégies de survie, comme la prostitution ou le vol à l'étalage, rendent les femmes moins visibles, mais posent des risques pour leur santé, leur sécurité et leur intégrité, et les enfoncent davantage dans l'itinérance. Par ailleurs, on sait que plusieurs évitent la rue pour passer d'un refuge à l'autre ou encore d'une maison, du divan d'un ami ou d'une connaissance à l'autre. Cette itinérance cachée masque fortement l'ampleur de l'itinérance chez les femmes, alors qu'elle est en croissance. Ces constats doivent être pris en compte dans la compréhension du phénomène de l'itinérance au féminin et des actions à déployer pour le combattre.

Selon une analyse critique féministe, on peut avancer que, malgré la définition qu'elle en donne, la politique (et son plan d'action en itinérance) s'appuie, dans son application, sur une vision individuelle et non sociale de la problématique. Cela contredit la politique en violence conjugale qui reconnaît la violence comme un phénomène social et non pas seulement individuel. Les différences entre femmes et hommes sont niées alors que le secteur de la recherche les prend en compte systématiquement et on en arrive même à stigmatiser les femmes dans leur situation d'itinérance : prostitution, vol, etc.

Il faut donc de grandes nuances dans la définition de l'itinérance au féminin. L'itinérance visible réfère aux femmes qui sont hébergées dans des foyers et des abris d'urgence (dont les maisons d'hébergement pour femmes violentées) et à celles qui vivent l'expérience difficile de dormir dans des endroits inadéquats pour les personnes, comme les parcs et les fossés, les cages d'escaliers, les autos ou les édifices désaffectés.

L'itinérance cachée réfère, quant à elle, comme le précise Lucie Gélneau dans son étude *La spirale de l'itinérance au féminin* (2008), aux femmes qui, pour ne pas être dans la rue, demeurent temporairement chez des amis ou des membres de leur famille, ou toute autre personne. L'itinérance cachée fait référence aussi aux femmes qui persistent, pour ne pas se retrouver dans la rue, à demeurer dans des lieux où elles font l'objet d'actes violents et dégradants. Elle tient également compte de celles qui, une fois le logement payé, n'ont plus d'argent pour gérer les besoins du quotidien, entre autres la nourriture, de celles qui risquent d'être expulsées de leur logement sans avoir les moyens de se reloger et enfin de celles qui vivent dans des édifices hors normes, physiquement dangereux, ou dans des logements surpeuplés.

Définition de l'itinérance des Nations unies : L'Organisation des Nations unies définit l'itinérance relative ou cachée comme le fait de « personnes qui vivent dans des endroits qui ne satisfont pas aux normes minimales. Cela signifie qu'elles n'ont pas une protection suffisante contre les éléments, un accès à l'eau potable et à des installations sanitaires, un logement stable, *la sécurité personnelle* ainsi qu'un accès à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé » (cité dans Centre national d'information sur la violence dans la famille, 2006 : 2). L'ONU a donc une vision beaucoup plus proche d'une définition féministe de l'itinérance et pose la question centrale de la sécurité.

Dans une perspective de droits humains fondamentaux, il serait possible d'englober dans cette définition les situations dans lesquelles une personne habite la résidence familiale, mais est victime de violence de la part du conjoint ou d'un autre membre de la famille et n'est pas en mesure, financièrement ou autrement, de partir ou de s'établir ailleurs.

Dans un article intitulé « Revisiting Domestic Violence and Homelessness », Robyn Gregory (2001) appelle cette condition « l'itinérance avec abri » pour indiquer que certaines femmes victimes de violence conjugale demeurent dans la résidence

familiale, mais n'ont ni contrôle sur leur situation, ni sécurité. « Pour les femmes, le fait d'avoir un toit sur la tête ne résout pas le problème de l'itinérance, à moins que ce toit soit accompagné d'un sentiment de sécurité. » (Neal, 2004)

Au-delà des définitions, les enjeux de sécurité sont donc primordiaux.

Même si la sécurité est l'un des principes directeurs de la *Politique québécoise d'intervention en matière de violence conjugale* « la sécurité et la protection des femmes victimes et des enfants ont priorité en matière d'intervention », (Gouvernement du Québec, 1995 : 30), il est surprenant de constater que l'on fait peu d'analyse de la question de la sécurité des personnes en situation d'itinérance sur le plan de la problématique, des principes directeurs et des objectifs poursuivis.

2- FACTEURS SOCIAUX ET INDIVIDUELS

La politique et le plan d'action en itinérance présentent plusieurs facteurs sociaux pouvant mener à l'itinérance : la pauvreté, le manque de logements abordables, salubres et sécuritaires, la transformation du tissu social et une transition difficile à la sortie d'un établissement.

Par ailleurs, ces documents précisent qu'outre certains facteurs communs avec les hommes, la vie des femmes en situation d'itinérance présente un lourd passé de violences : agression sexuelle, violence psychologique, physique, conjugale ou familiale. Cette violence faite aux femmes, qu'elle soit psychologique, physique ou sexuelle, **est un problème de société** reconnu dans plusieurs politiques gouvernementales et pour lequel de nombreuses actions ont été mises de l'avant. Les femmes sont moins visibles que les hommes dans la rue. Elles développent de nombreuses stratégies pour éviter de s'y retrouver.

Paradoxalement, la violence est comprise comme un **facteur individuel** de l'itinérance : certains événements rendent plus probable la présence de tels facteurs comme les deuils, les problèmes familiaux, les ruptures, la négligence, la maltraitance, les placements à répétition durant l'enfance, les fugues répétitives, surtout chez les jeunes hébergés-es en centre de réadaptation. Chez les femmes, la violence conjugale ou familiale et les agressions sexuelles apparaissent comme d'importants facteurs de **risque individuels**. La prévention, autant de la maltraitance chez les enfants que de la violence chez les femmes, devrait, dans ce contexte, être considérée comme une des priorités des efforts de prévention de l'itinérance.

3- INTÉGRATION DE L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES DANS LA POLITIQUE

La politique en itinérance souscrit à une démarche amorcée en 1997 visant à intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les politiques publiques et, ainsi, mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes et des hommes. Cette approche vise la prise en compte des différences biologiques,

économiques, sociales et culturelles entre les femmes et les hommes, et ce, lors de la planification, de la programmation et de la dispensation de services. L'ADS a donc été utilisée dans le cadre de l'élaboration de cette présentation tant pour établir des constats que pour poser un regard critique sur les orientations et les objectifs de la politique.

Considérant les enjeux énoncés, il est de notre responsabilité d'accorder une attention particulière à la réalité des femmes et à celle des hommes dans l'organisation de nos services, en tenant compte de leurs besoins respectifs. À cet égard, chaque ministère et organisme gouvernemental partenaire du plan d'action doit s'engager, **lorsque possible**, à intégrer l'ADS dans la mise en œuvre des mesures sous sa responsabilité.

Le plan d'action ministériel et l'ADS : Autant l'ADS figure dans la politique et le plan d'action, avec la mention « quand c'est possible... », autant elle reste invisible dans le traitement du phénomène. Le plan propose cependant de poursuivre l'intégration de l'ADS aux actions ciblées lors de la mise en œuvre du plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013. Sous la responsabilité du MSSS, le *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013* a été élaboré avec la collaboration de neuf autres partenaires gouvernementaux. Ce plan d'action avait pour objet de mieux circonscrire la réalité de l'itinérance, notamment en fonction des sous-groupes en présence ; les femmes, les hommes, les jeunes, les personnes âgées, les autochtones et les personnes immigrantes ou issues de communautés culturelles. S'adressant aux spécialistes et aux personnes-ressources qui travaillent auprès des personnes itinérantes de même qu'aux décideurs et aux décideuses des paliers national, régional et local, ce plan d'action devait également permettre de préciser des actions structurantes pour prévenir et contrer l'itinérance.

Le plan d'action inclut 70 actions regroupées autour de cinq priorités : 1. renforcer la prévention ; 2. favoriser la stabilité résidentielle ; 3. améliorer, adapter et coordonner l'intervention auprès des personnes itinérantes ; 4. favoriser une cohabitation tolérante et sécuritaire entre les différents groupes de citoyens ; 5. accroître la recherche.

4- LES PRINCIPES DIRECTEURS

Voici les principes sur lesquels repose le plan d'action ministériel en itinérance : reconnaître le pouvoir d'agir des personnes concernées et le renforcer ; considérer les personnes comme des citoyens et des citoyennes à part entière ; se responsabiliser collectivement, avoir une stratégie globale ; miser sur une approche d'accompagnement et de soutien ; reconnaître la diversité des visages, des parcours et des réponses ; assurer un leadership interministériel et une concertation intersectorielle.

Il n'y a que très peu d'engagements clairs du gouvernement touchant les préoccupations spécifiques de l'itinérance au féminin (seule note spécifique sur les femmes : art. 26.3).

5- LES AXES DE LA POLITIQUE

Les axes et les orientations qui ont été dégagés pour prévenir et contrer l'itinérance se déclinent de façon neutre en termes de « personnes ».

Axe 1 - Le logement : On trouve deux orientations pour cet axe. La première propose d'accroître la capacité des personnes à se loger, ce qui signifie s'assurer d'un continuum dans l'offre de logements qui tienne compte des besoins spécifiques de certaines personnes, notamment les femmes, les personnes âgées ou celles présentant un trouble mental. La deuxième orientation souligne l'importance d'aider à l'accompagnement des personnes.

Axe 2 - Les services de santé et les services sociaux : On note deux orientations pour cet axe. On propose d'abord d'agir en amont des situations d'itinérance, ce qui veut dire par exemple maintenir et renforcer les interventions destinées à prévenir la violence faite aux femmes. Ensuite, on vise à améliorer, adapter et intégrer les interventions et les services, c'est-à-dire offrir des services généraux ou spécifiques qui prennent en compte le profil des personnes en situation d'itinérance, les types d'itinérance et la nature des services requis, et améliorer l'accès aux services ainsi que favoriser les services de proximité afin de répondre aux besoins des groupes spécifiques, notamment selon le sexe.

Axe 3 - Le revenu : On retrouve trois orientations pour cet axe : rehausser le revenu ; faciliter l'accès au revenu ; assurer et soutenir l'accompagnement des personnes.

Axe 4 - L'éducation, l'insertion sociale et l'insertion socioprofessionnelle : On note trois orientations pour cet axe : soutenir les programmes de formation alternatifs ; adapter les programmes d'insertion sociale aux besoins spécifiques des personnes ; soutenir les personnes et les communautés durant les périodes de grands changements, ce qui signifie approfondir nos connaissances concernant les difficultés d'insertion sociale et socioprofessionnelle de groupes spécifiques de la population et travailler résolument à les aplanir.

Axe 5 - La cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation : On trouve deux orientations pour cet axe : combattre les préjugés et favoriser une cohabitation sociale harmonieuse ; déterminer et favoriser des solutions de rechange à la judiciarisation, de concert avec les acteurs du milieu de la justice.

Pour assurer les conditions essentielles à la réussite de ces cinq axes, coordination, concertation, et partenariat étroit de tous les instants doivent être mis en place. Il faut de plus développer, améliorer, consolider et assurer une formation ponctuelle et continue aux personnes intervenant auprès des personnes en situation d'itinérance. Par ailleurs, il est important de soutenir et de renforcer la recherche afin d'en connaître davantage sur la prévalence de l'itinérance, sur les facteurs de vulnérabilité, sur les processus particuliers pouvant mener à l'itinérance et sur les pratiques, approches ou modèles d'intervention les plus efficaces. On doit chercher à accroître les connaissances en encourageant notamment les pratiques de recherche qui associent les acteurs concernés, y compris les personnes en situation

d'itinérance, en encourageant le transfert des connaissances entre les organisations et les personnes concernées, en reconnaissant et en soutenant l'innovation en matière de prévention et de réduction de l'itinérance, en assurant une veille active et constante de l'évolution du phénomène de l'itinérance sur le territoire québécois et en informant les structures responsables de l'application et du suivi de la Politique.

6- LES ENGAGEMENTS DU PLAN D'ACTION

En résumé, voici les engagements ciblés pour permettre aux personnes à risque d'éviter la rue ou à celles qui y vivent de sortir de la rue :

- Il faut améliorer la réponse aux besoins des personnes âgées en situation d'itinérance : on doit reconnaître l'itinérance parmi les situations nécessitant une priorisation de la demande de soins et services professionnels dans le cadre du programme *Soutien à l'autonomie des personnes âgées*, compte tenu de la gravité de la situation dans laquelle se trouvent ces personnes, de la concomitance de plusieurs problèmes sur le plan psychosocial (dépendance, isolement, violence, etc.) ou de leur mauvaise santé physique, psychologique et cognitive.
- Il faut définir des actions ciblées pour les Premières Nations et pour la population inuite.
- Il est également nécessaire de réaliser des projets de recherche portant sur des thèmes ciblés en fonction des besoins de connaissances sur le phénomène de l'itinérance, de réaliser des recherches visant à documenter l'itinérance chez les femmes dans une perspective d'amélioration des modes d'intervention, avec la participation possible du Secrétariat à la condition féminine (mention spécifique pour les femmes dans le domaine de la recherche).
- Enfin, il est important de documenter les enjeux entourant la violence conjugale et l'itinérance en référence avec la position du ministère de la Santé et des Services sociaux.

7- CONCLUSION

Il est primordial d'intégrer, de façon transversale, l'analyse différenciée selon les sexes, sinon qu'en sera-t-il de la reconnaissance réelle des réalités vécues par les femmes itinérantes ? Quel en sera l'impact sur les services offerts aux femmes itinérantes ?

Sans cette perspective, les engagements pourraient ne pas avoir d'impact significatif sur les conditions de vie et de sortie de l'itinérance pour les femmes et pourraient même les maintenir dans l'invisibilité.

Je vous remercie.

Marlène Caron

possède une expérience de près de 30ans à la Ville de Montréal. Elle a été tour à tour responsable de différents dossiers sociaux, notamment : Les « Quartiers sensibles », la prostitution de rue, les jeunes de la rue, la sécurité urbaine. Les six dernières années, elle a mis ses compétences au profit de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal et elle a collaboré de près à plusieurs projets de mobilisation des collectivités avec les différents acteurs du milieu : communautaires, institutionnels, privés et citoyens. Dernièrement, de retour à la ville-centre, elle est répondante pour les questions en lien avec l'itinérance et les suivis relatifs au *Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017*. Marlène Caron est titulaire d'un diplôme universitaire en animation et recherche culturelle de l'Université du Québec à Montréal.

Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017 : Parce que la rue est une impasse

Nous allons nous attarder ici à présenter *le Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017 : Parce que la rue est une impasse*.

1- HISTORIQUE

Depuis plus de 25 ans, la Ville de Montréal s'implique en matière de lutte contre l'itinérance. En 2008, elle mène une consultation publique et dépose un mémoire à l'Assemblée nationale lors de la consultation sur le phénomène de l'itinérance. En 2009, le gouvernement du Québec adopte son *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013*. En 2010, la Ville lance son 1^{er} plan d'action ciblé en itinérance. Enfin, en 2014, le gouvernement du Québec annonce sa *Politique nationale de lutte à l'itinérance*, réalise un portrait de la situation et crée le *Plan d'action régional* dont la Ville est partenaire.

2- BILAN DU 1^{er} PLAN D'ACTION 2010-2014

Le premier plan d'action ciblé en itinérance de Montréal, *Agir résolument pour contrer l'itinérance*, comprenait 10 actions réparties selon deux orientations : répondre aux besoins de base des personnes en situation d'itinérance ou à risque et réduire les problèmes de partage de l'espace urbain et aider au renforcement de l'exercice de la citoyenneté. En voici les grandes lignes.

- La première orientation consistait à répondre aux besoins de base des personnes en situation d'itinérance ou à risque.

Pour ce faire, cinq actions ont été réalisées : a) développer plus de 600 unités de logements sociaux et communautaires avec soutien ; b) sauvegarder des maisons de chambres pour les sans-abris ou personnes vulnérables, après avoir fait un recensement et mené des inspections de salubrité ; c) ouvrir un centre de répit et de dégrisement, l'Exode, pavillon Alpha ; d) consolider le réseau de centres de jour pour rendre accessibles aux personnes itinérantes, les ressources appropriées ; e) développer une approche d'intervention adaptée aux membres des communautés des Premières Nations et inuite en situation d'itinérance : Projets autochtones du Québec (PAQ), RÉSEAU, YMCA (programme Dialogue).

- La deuxième orientation visait, quant à elle, à réduire les problèmes de partage de l'espace urbain et à aider au renforcement de l'exercice de la citoyenneté.

Là aussi cinq actions ont été réalisées : a) consolider des équipes mixtes composées de policiers et d'intervenants sociaux (EMRII) ; b) mettre en place de nouvelles initiatives avec la Cour municipale afin d'éviter des démêlés judiciaires aux personnes itinérantes : PAJIC, financement de la Clinique Droits Devant ; c) déployer un plan d'intervention dans les espaces publics de Ville-Marie : trois pôles d'intervention effectifs en 2014 (parc Fleury-Mesplet, Village-piétonisation et square Cabot) ; d) mettre en place des intervenants dans le métro (STM) et le Montréal souterrain (SDSVM) ; e) améliorer les outils d'intervention des patrouilleurs du SPVM auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque.

3- LE PLAN D'ACTION MONTRÉALAIS EN ITINÉRANCE 2014-2017

Pour mener à bien son nouveau plan d'action en itinérance, la Ville de Montréal a établi certaines conditions : elle a favorisé une mobilisation des différents services municipaux et prévu des services en arrondissements ; elle a aussi misé sur un travail de collaboration, indispensable, avec ses partenaires gouvernementaux, privés et communautaires.

L'itinérance à Montréal revêt plusieurs visages et complexifie le contexte dans lequel le plan devra s'insérer. On note d'abord un accroissement des personnes en provenance des communautés autochtones, de femmes, de nouveaux arrivants et de personnes âgées. On compte également un nombre important de personnes désinstitutionnalisées ou non hospitalisées, ayant des problèmes de santé mentale. Enfin, on retrouve des jeunes à risque d'itinérance à leur sortie des centres de réadaptation.

Les responsabilités se doivent d'être partagées entre le gouvernement du Canada et la *Stratégie des partenaires de lutte contre l'itinérance* (SPLI), le gouvernement du Québec, avec sa *Politique nationale de lutte à l'itinérance*, la Ville de Montréal, le réseau de la santé et le réseau communautaire.

Le Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017: Parce que la rue est une impasse s'appuie sur quatre principes directeurs: 1- partager les connaissances; 2- renforcer l'exercice de la citoyenneté; 3- offrir des alternatives à l'itinérance; 4- réduire les problèmes de partage de l'espace urbain.

De plus, il comprend 44 engagements en lien avec 12 actions. La Ville injecte 1 000 000 \$ de fonds supplémentaires par année, en appui aux différentes mesures énoncées dans son plan.

- Les 12 actions sont les suivantes:

Action 1 : Documenter la situation des personnes itinérantes en s'engageant à réaliser un dénombrement et à mettre à jour régulièrement le portrait de l'itinérance à Montréal. Dans les faits, à l'hiver 2015, la Ville, après un appel de propositions, en a confié le mandat au Centre de recherche de l'institut Douglas (avec le concours du YMCA et de Convergence avec la mobilisation de plus de 800 bénévoles). Il sera réalisé les 24, 25 et 26 mars 2015.

Action 2 : Former et informer à propos de l'itinérance en s'engageant à offrir des formations aux employés municipaux et aux gestionnaires d'installations et concevoir des activités de sensibilisation et d'information.

Action 3 : Créer un poste de Protecteur des personnes itinérantes, avec comme engagements de mener des consultations auprès des personnes itinérantes; confier au Protecteur un mandat d'observation et d'analyse des impacts du profilage social; mener une consultation publique conjointement avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) sur le bilan de son *Plan stratégique en matière de profilage racial et social*; faire mener une consultation publique par la Commission de la sécurité publique sur le profilage social.

Action 4 : Éviter des démêlés judiciaires aux personnes itinérantes en renforçant les programmes existants: programme d'accompagnement justice – santé mentale (PAJ-SM), programme d'accompagnement justice – itinérance à la cour (PAJIC) et programme de travaux compensatoires, ainsi qu'en ajoutant cinq places d'hébergement temporaire pour les participants et les participantes au programme PAJIC.

Action 5 : Agir sur le logement en demandant à la Direction de l'habitation de s'engager à créer 1000 logements (600 logements sociaux avec soutien communautaire et 400 chambres ou logements) grâce à des projets novateurs et à faire des représentations auprès du gouvernement pour préserver les acquis et continuer le développement de logements sociaux.

Action 6 : Soutenir les membres des Premières Nations et les Inuits en prenant l'engagement de favoriser la réinsertion sociale et l'augmentation de l'employabilité; contribuer au plan d'action développé par le RÉSEAU pour la stratégie urbaine de

la communauté autochtone à Montréal ; contribuer à la stratégie de sécurité et à l'amélioration de la qualité de vie au square Cabot.

Action 7 : Soutenir les personnes itinérantes issues de l'immigration en s'engageant à intervenir en fonction de leur réalité particulière (à définir avec les arrondissements).

Action 8 : Aider les centres de jour en contribuant à améliorer la coordination des services offerts et en favorisant un repérage plus efficace des personnes en difficulté et l'amélioration de la référence vers les ressources appropriées.

Action 9 : Offrir des services d'injection supervisée (SIS) pour réduire les problèmes de partage de l'espace urbain en s'engageant à collaborer avec les organismes communautaires et les établissements du réseau de la santé à l'implantation des SIS et aider à la prise en charge de la clientèle vulnérable en améliorant son accès aux ressources.

Action 10 : Établir des zones d'interventions ciblées en s'engageant principalement à consolider les trois pôles d'intervention en place ; aider à l'amélioration du sentiment de sécurité des citoyens qui fréquentent ces lieux ; donner accès à des installations sanitaires dans des endroits stratégiques (par ex. : près des stations de métro) ; soutenir les initiatives de la SDSVM (réseau souterrain, milieux des affaires, STM...).

Action 11 : Consolider le travail des équipes de policiers, des premiers répondants et des intervenants sociaux en s'engageant à favoriser une plage horaire étendue pour que les intervenants experts soient plus disponibles ; faire en sorte que les policiers de l'équipe de réponse en intervention de crise (RIC) soient disponibles 24 heures et 7 jours partout sur le territoire montréalais ; aider à améliorer la capacité de réponse des équipes : EMRII (équipe mixte SPVM et CSSS Jeanne-Mance).

Action 12 : Améliorer la cohabitation dans le métro en prenant comme engagements de consolider les projets et partenariats déjà en cours : pôles de services en itinérance avec la SDSVM et de collaborer avec les organismes communautaires et les partenaires internes et externes pour le développement de nouveaux projets.

Les partenaires de la Ville de Montréal pour mener à bien ses engagements se retrouvent tant à l'interne qu'à l'externe.

À l'interne, elle peut compter sur le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS), la Direction de l'habitation, la Cour municipale, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Société de transport de Montréal (STM) et certains Arrondissements : Ville-Marie, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, Plateau-Mont-Royal, Sud-Ouest, Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, Ahuntsic–Cartierville et Verdun.

À l'externe, elle travaille en lien avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, le Centre jeunesse de

Montréal, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, la Société Makivik, le RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal, le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal, plusieurs tables de concertation, sociétés de développement commercial et regroupements de commerçants, le CSSS Jeanne-Mance, le CSSS de la Montagne, le CSSS Lucille-Teasdale, la Direction de santé publique, le Secrétariat aux affaires autochtones et les groupes communautaires qui interviennent auprès de personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Pour toutes questions sur l'itinérance, allez à l'adresse suivante : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/plan_action_itinerance_v3.pdf

Merci de votre attention.

Marjolaine Despars

est la coordonnatrice adjointe du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). Présente dans cet organisme depuis bientôt dix ans, elle s'est occupée de plusieurs dossiers : financement des organismes en itinérance, logement, femmes, lutte à la pauvreté et participation citoyenne.

Le RAPSIM, l'itinérance au féminin

1. PRÉSENTATION DU RAPSIM

Ce réseau existe depuis 40 ans et regroupe 104 organismes membres, dont une quinzaine d'entre eux sont affectés spécifiquement aux femmes en situation ou à risque d'itinérance. Plusieurs groupes membres du RAPSIM gèrent des logements sociaux dont plus de 200 s'adressent spécifiquement aux femmes.

Le RAPSIM a toujours mis au cœur de ses préoccupations l'analyse et la réponse aux besoins des personnes, la sensibilisation et la définition du phénomène, de même que le développement d'interventions visant à vaincre l'exclusion sociale et économique dans un sens plus large. Le RAPSIM a donc participé à de nombreuses luttes dont les objets sont autant de manquements aux droits fondamentaux des personnes en situation d'itinérance :

- Accessibilité aux services de santé et services sociaux ;
- Revenu et lutte à la pauvreté ;
- Hébergement et logement ;
- Soutien communautaire en logement social
- Occupation de l'espace public et judiciarisation
- Citoyenneté : réseau social, implication, engagement et mobilisation
- Développement et financement des services communautaires
- Problématiques associées : santé mentale, toxicomanie, etc.

À l'instar du phénomène de l'itinérance lui-même, les interventions du RAPSIM sont à la fois multiples et complexes.

2. L'HISTOIRE DE L'ITINÉRANCE DES FEMMES

On a très peu écrit à propos de l'itinérance au féminin. La problématique des femmes en situation d'itinérance a émergé au tournant des années 1980. Toutefois, la question a fait l'objet de quelques recherches dans les années 1970 (on nommait cette situation en utilisant d'autres termes qui ajoutaient à l'invisibilité de la situation vécue : femmes marginalisées, femmes en difficulté, jeunes mères). Dès lors, les recherches ont mis l'accent sur les aspects visibles et invisibles de cette itinérance.

Les femmes itinérantes développent généralement une multitude de stratégies de débrouillardise pour faire face aux problèmes du quotidien et pour se fondre dans la masse (habillement, maquillage, sofa d'un ami, acceptation des violences).

Se fondre dans la masse permet d'être un peu moins dans la rue. Se fondre dans la masse veut dire aussi être peu visible sur la rue et dans les espaces publics. Être peu visible protège les femmes contre certaines violences qui peuvent être vécues... : « on est moins une proie ».

Dans une étude du Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes du Québec (RAIQ), *La spirale de l'itinérance* Lucie Gélinau, note que :

« L'itinérance ne met pas les femmes à l'abri de la violence. Au contraire, elle les fragilise, les plaçant dans une position de grande vulnérabilité. Agression, viol, harcèlement viennent alimenter cette détresse initiale et accentuer dans certains cas les problèmes de maladie mentale, de désaffiliation, de consommation. »

Les femmes refusent généralement la rue par tous les moyens. Elles arrivent dans les organismes en ayant épuisé toutes leurs ressources et avec beaucoup de conséquences sur leur état de santé notamment.

3. QUI SONT CES FEMMES ?

Il y a autant de situations qu'il y a de femmes : toxicologie, problème de santé mentale, violence. Mais on retrouve des caractéristiques communes : extrême pauvreté, absence de logement stable, sécuritaire et salubre, isolement, désaffiliation.

Elles sont combien ?

Il est très difficile d'avoir des données, même quand on parle de l'itinérance en général. Selon un estimé de 2006 on compte 30 000 personnes à Montréal et 150 000 au Canada.

Un recensement a de nombreuses limites, plus particulièrement en ce qui concerne l'itinérance féminine. Un instantané de la situation dans la rue serait erroné puisque les femmes y sont souvent invisibles (stratégies pour éviter la rue). Or, pour les promoteurs du dénombrement, l'obtention d'un chiffre vise ouvertement à diriger les ressources financières vers les populations recensées.

- On peut toutefois noter un accroissement de l'itinérance des femmes, en tenant compte des données suivantes :
 - Les statistiques de fréquentation des ressources;
 - Les situations rapportées lors d'une conférence de presse en 2011 par cinq ressources membres du RAPSIM (Maison de l'ancre, Auberge Madeleine, le Chaînon, La rue des Femmes, Chez Doris) et lors de la conférence de presse de la Maison Marguerite en mai 2014 (menace de fermeture de 6 lits (1/3) pour cause de manque de fonds).
 - La Maison Marguerite a dû refuser 8392 demandes d'hébergement en 2013 (99,4 % des cas, pour faute de place).
 - On note dans les données du Service d'hébergement d'urgence (SHU) un accroissement de 27 % de la fréquentation chez les femmes à l'hiver (2013-2014)
 - On note un taux d'occupation de 96 % à l'été dernier 2013 dans les ressources d'hébergement d'urgence. Le Pavillon Patricia McKenzie a dépassé sa capacité d'accueil à 40 reprises entre le 1^{er} juin et le 31 août (101 femmes de plus que la capacité de l'organisme). La rue des Femmes a dépassé sa capacité d'accueil (3 places) pratiquement tous les soirs.

Quels sont leurs visages ?

- Il y a de plus en plus d'aînées :
 - À l'Auberge Madeleine, de 1984 à 1991, les femmes de moins de 30 ans représentaient entre 50 et 53 % des femmes rejointes ; puis en 1992, on notait une diminution de la présence de ce groupe d'âge (38 %), qui se poursuit en 2008 (21 %), en 2009 (14 %) et encore aujourd'hui (10 %). La même situation se retrouve dans de plus en plus de ressources.
 - La Maison Marguerite avait une moyenne d'âge de 47 ans en 2013 (comparativement à 45 ans en 2012). Près de 40 % des femmes hébergées ont plus de 51 ans.
 - Au Chaînon, en 2011, 24 femmes étaient âgées de 60 à 69 ans et 12 de plus de 70 ans dans le dortoir de l'accueil de nuit et dans le dortoir au court-moyen terme (4 à 6 semaines).
 - Beaucoup de femmes plus âgées vivent « une première expérience en itinérance ».
- Selon une analyse de la situation dans l'espace public, il ressort que les femmes sont souvent moins judiciairisées que les hommes parce qu'elles sont moins présentes dans l'espace public et que, lorsqu'elles y sont, elles sont moins visibles. Ajoutons par ailleurs que le portrait de la judiciairisation des femmes commence à changer. En effet, selon la dernière étude de Céline Bellot (qui couvre la période 1995 -2010), les femmes ont tendance à être plus judiciairisées qu'avant. En 2006, les femmes ont reçu 5 % des constats de l'année, alors qu'en 2010 elles ont reçu 8 % de tous les constats émis aux personnes itinérantes.

- On trouve de plus en plus de femmes inuites : Chez Doris, elles représentaient 12 % des femmes ayant visité la ressource en 2014. Cela mène au développement de programmes particuliers s'adressant à cette population (ex. :travailleuse inuite).
- Un fort pourcentage de femmes sont des mères : 75 % à La rue des Femmes selon Léonie Couture – Actes du forum *Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes*.
- Il y a prévalence de la violence : 81 % des femmes rencontrées par Lucie Gélineau présentaient un lourd passé de violence (agression sexuelle, violence psychologique, violence conjugale et familiale). Il est évident que la violence est un facteur fragilisant.
- Chaque femme a son histoire, et derrière chaque histoire, il y a une notion de droits non respectés. L'itinérance n'est pas une finalité, mais un déni de droit au logement.

4. LES DEMANDES DU MILIEU

Pour terminer, il faut mentionner le travail à faire afin d'améliorer la prise en compte de la situation des femmes itinérantes dans le cadre des deux principaux programmes gouvernementaux :

- Il faut la bonification du plan d'action interministériel en itinérance au Québec ;
- Il faut des changements à la *Stratégie des partenariats de lutte en itinérance* (SPLI), un programme fédéral qui propose désormais :
 - 8 M \$ à Montréal – 20 M \$ au Québec,
 - Un financement où la priorité est donnée au logement d'abord (intervention sur le marché privé, qui cible l'itinérance chronique – pas de contribution au développement de logements sociaux).

En conclusion, Il faut être vigilantes en ce qui concerne les trois paliers de gouvernement.

Je vous remercie.

**TABLE RONDE :
PRÉSENTATION DES DÉMARCHES
DE MONTRÉAL,
DE LA MONTÉRÉGIE ET DE LAVAL**



Valérie Lépine

a été agente de développement à la Table des groupes de femmes de Montréal. Elle a mené le sondage effectué par la TGFM en 2014, *L'itinérance des femmes : vers un meilleur partage des connaissances et des pratiques*, auprès de groupes de femmes et de groupes communautaires travaillant auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir dans la région montréalaise.

Sondage de la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) : L'itinérance des femmes : vers un meilleur partage des connaissances et des pratiques

LE SONDAGE

À la suite des besoins exprimés lors du forum *Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes*, tenu les 21 et 22 mars 2012, et devant la volonté de sonder plus en profondeur les besoins des groupes de femmes et des groupes travaillant auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir concernant l'itinérance des femmes, le comité Développement régional et local de la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) a conçu un sondage.

Le questionnaire a été acheminé au cours du mois de septembre 2014, par courriel, aux organismes membres de la TGFM, ainsi qu'à 150 organismes non membres recensés sur le territoire montréalais. Les groupes disposaient d'un mois pour répondre au questionnaire. Au total, 47 questionnaires ont été remplis pour la région de Montréal.

PORTRAIT DES ORGANISMES AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE

63,8 % d'entre eux sont des groupes de femmes et 36,2 % sont des groupes mixtes ; 38,3 % des répondants offrent de l'hébergement ou du logement.

Les organismes se répartissent dans 14 arrondissements de Montréal, ainsi que dans les villes de Montréal-Est et de Montréal-Ouest. Les données recueillies montrent que les personnes desservies par les organismes répondants sont très variées. Cette variété se transpose également dans la mission et la philosophie d'intervention et d'action des organismes. Si on observe uniquement le profil des organismes qui offraient de l'hébergement ou du logement, environ 67 % d'entre eux ont moins de 25 places disponibles pour les femmes. Le taux d'occupation moyen en 2013 était de 91,3 %.

93,3 % des organismes répondants ont été contraints de refuser des femmes en 2013 par manque de places. Ce pourcentage augmente à 100 % si on tient compte des groupes qui travaillent seulement auprès des femmes. Les organismes mentionnent souvent que la demande dépasse largement le nombre de places disponibles.

LE PORTRAIT DES FEMMES REJOINTES

Quant au portrait des femmes rejointes, nous demandions aux répondants d'estimer la fréquence où ils rencontraient ces femmes au quotidien au sein de leur organisme. Bien qu'il soit difficile de refléter la complexité des réalités vécues par les femmes, c'est au meilleur de leurs connaissances que les organismes ont répondu à cette question. Nous avons fait ressortir les éléments les plus frappants.

Au quotidien, 82 % des organismes ont dit rencontrer souvent ou tout le temps des femmes vivant un problème de santé mentale, 76 %, des femmes seules et 65 %, des femmes issues de l'immigration. Du côté des réalités vécues par les femmes rencontrées, elles se retrouvent souvent ou tout le temps en situation de pauvreté (94 %), victimes de violences (77 %) et délogées (51 %).

Près de 70 % des organismes ont dit accueillir rarement ou jamais des femmes autochtones et des femmes en situation de handicap. Pourtant, leur présence sur l'île de Montréal est connue; alors où vont-elles ?

Enfin, 39 % des organismes ont dit rencontrer rarement ou jamais des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution.

ENJEUX CIBLÉS

Parmi un ensemble de 22 enjeux, les organismes devaient choisir ceux auxquels ils font face le plus souvent au quotidien. Les six enjeux les plus souvent sélectionnés sont :

- Améliorer l'accès à la prise en charge psychologique et psychiatrique (53,2 %);
- Maintenir un suivi après la réinsertion sociale (ex : soutenir le maintien dans le logement, aider à la gestion du budget) (46,8 %);
- Soutenir la recherche de logement (36,2 %);
- Favoriser l'*empowerment* des populations itinérantes féminines (36,2 %);
- Impliquer les personnes directement concernées dans le changement social (36,2 %);
- Changer les mesures de soutien financier (pour accéder et se maintenir en logement) (31,9 %).

Tous les organismes dirigent les femmes vers des ressources qui offrent de l'hébergement ou des activités et services destinés aux femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

Ces ressources référées correspondent pour 87,2 % aux Maisons d'hébergement, 76,6 % aux banques alimentaires, 59,6 % aux centres de femmes, 55,3 % aux organismes offrant un soutien psychosocial, 46,8 % aux organismes en défense de droits du logement et 36,2 % aux organismes en réinsertion sociale.

BESOINS DE L'ORGANISME

Fait intéressant à noter, les femmes que les groupes affirmaient, dans la section 2, rencontrer rarement ou jamais sont aussi les femmes pour lesquelles les groupes se sentent le moins outillés. C'est le cas notamment pour les femmes autochtones et les femmes en situation de handicap.

Afin d'obtenir un meilleur soutien dans leur travail auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, les organismes répondants attirent l'attention sur ces éléments :

- un financement adéquat et récurrent, en soutien à la mission, pour assurer la stabilité des ressources humaines ainsi que des locaux appropriés ;
- des ressources additionnelles d'aide à proximité (alimentaire, hébergement de tous types, centres de jour, centres de crise) ;
- une amélioration des lois concernant le logement et des logements sociaux en plus grand nombre ;
- se réseauter davantage, développer des partenariats avec des ressources pour femmes, se concerter entre partenaires, assurer un meilleur maillage entre les différentes ressources ;
- créer des espaces de partage pour discuter de moyens d'aider, d'enjeux et de revendications collectives ;
- des formations spécifiques sur les réalités des femmes en situation d'itinérance ;
- le respect des droits sociaux et de la dignité de la personne, par exemple l'accessibilité aux soins de santé et à un revenu décent.

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR L'ITINÉRANCE DES FEMMES

Parmi les organismes répondants 70,2 % ressentent le besoin de mieux connaître le portrait de l'itinérance des femmes et 76,6 % ressentent le besoin de mieux connaître les ressources disponibles.

COLLABORATION, RÉSEAUTAGE ET SOLIDARITÉ

60 % des répondants ne se disent pas membres d'un ou de plusieurs réseaux formels au sujet de l'itinérance (c'est-à-dire un regroupement, une table de concertation ou autres). Si on se penche seulement sur les organismes pour femmes, 70 % ne sont pas membres de réseaux formels au sujet de l'itinérance des femmes. Du côté des organismes mixtes, le pourcentage est de 41 %. Les principales raisons évoquées par les groupes pour se réseauter, collaborer et se solidariser sont la possibilité de mieux diriger les personnes, de développer une analyse commune, de faire des pressions politiques et de mieux comprendre la réalité des femmes en situation d'itinérance.

D'autre part, le manque de temps est le principal facteur qui peut les empêcher de se réseauter, de collaborer et de se solidariser au sujet de l'itinérance des femmes (71 %).

PERSPECTIVES D'ACTION

Plus des trois quarts des répondants démontrent de l'intérêt à se réseauter, à collaborer ou à se solidariser sur le sujet de l'itinérance des femmes : 91 % des organismes offrant de l'hébergement et plus de 2/3 des organismes qui n'offrent pas d'hébergement sont intéressés.

À la question « Qu'est-ce qui devrait être fait dans l'immédiat sur la question de l'itinérance des femmes ? », les groupes ont énuméré fréquemment plusieurs sujets, notamment obtenir un financement adéquat et récurrent, sensibiliser la population, faire des pressions politiques, créer davantage de ressources pour les femmes, augmenter le logement/l'hébergement abordable et répondant aux besoins des femmes.

Les groupes qui désirent se réseauter, collaborer et se solidariser sont prêts à :

- participer à des conférences (73 %);
- participer à des moments d'échange sur les pratiques (62 %);
- participer à des actions politiques (59 %);
- participer à des prises de position publiques (57 %);
- partager des outils (35 %);
- participer à un projet de recherche (32 %);

Les groupes sont toutefois beaucoup moins prêts à s'impliquer dans l'organisation de ces activités :

- organisation de moments d'échange sur les pratiques (19 %);
- organisation de conférences (11 %);
- organisation d'une prise de position publique (11 %);
- organisation d'un projet de recherche (8 %);
- organisation d'actions politiques (5 %);
- coordination (5 %).

Le manque de temps et le manque de ressources financières déterminent souvent le type de participation des groupes.

On peut retrouver l'ensemble des résultats de ce sondage sur le site web de la TGFM : www.tgfm.org

Je vous remercie.

Marie-Christine Plante Lucie Latulippe

Marie-Christine Plante est adjointe à la direction à Carrefour pour Elle.
Lucie Latulippe est directrice générale de l'Abri de la Rive-Sud

L'itinérance des femmes : vers un meilleur partage des connaissances et des pratiques : présentation du sondage en Montérégie

1- LE COMITÉ ITINÉRANCE FEMMES DE LA TABLE ITINÉRANCE RIVE-SUD (TIRS)

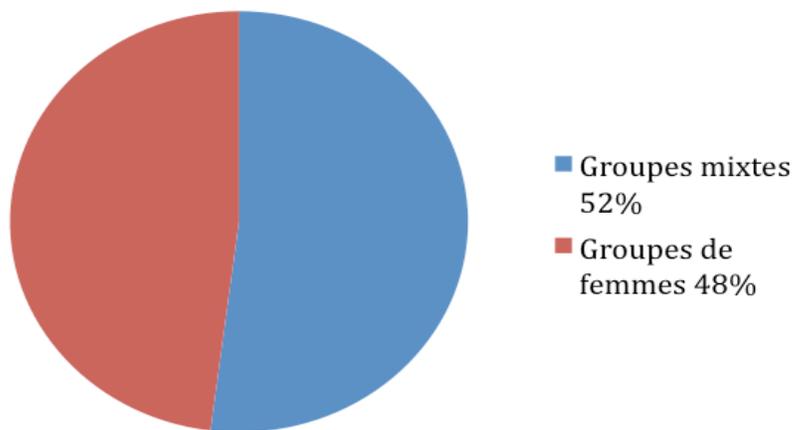
Deux consultations formelles sur l'itinérance des femmes ont été menées en Montérégie : une par la Table de concertation des groupes de femmes et une par le comité Itinérance Rive-Sud regroupant divers organismes : Abri de la Rive-Sud, Carrefour pour Elle, CSSS Champlain–Charles-Lemoyne, Hébergement L'Entre-Deux, Hébergement Maison de la Paix.

Distribué en octobre 2014, le questionnaire a été envoyé aux membres de la Table régionale des organismes communautaires-Montérégie (TROCM), de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM) et de la Table itinérance Rive-Sud (TIRS). En tout, 27 organismes y ont répondu.

2- PORTRAIT DES RÉPONDANTS

Comme on le voit dans le graphique ci-après, 48 % des répondants viennent de groupes de femmes et 52 %, de groupes mixtes. Parmi eux, 52 % offrent de l'hébergement ou du logement de différents types : hébergement d'urgence/dépannage, court-moyen terme, logement de transition ou autres.

Profil des organismes répondants

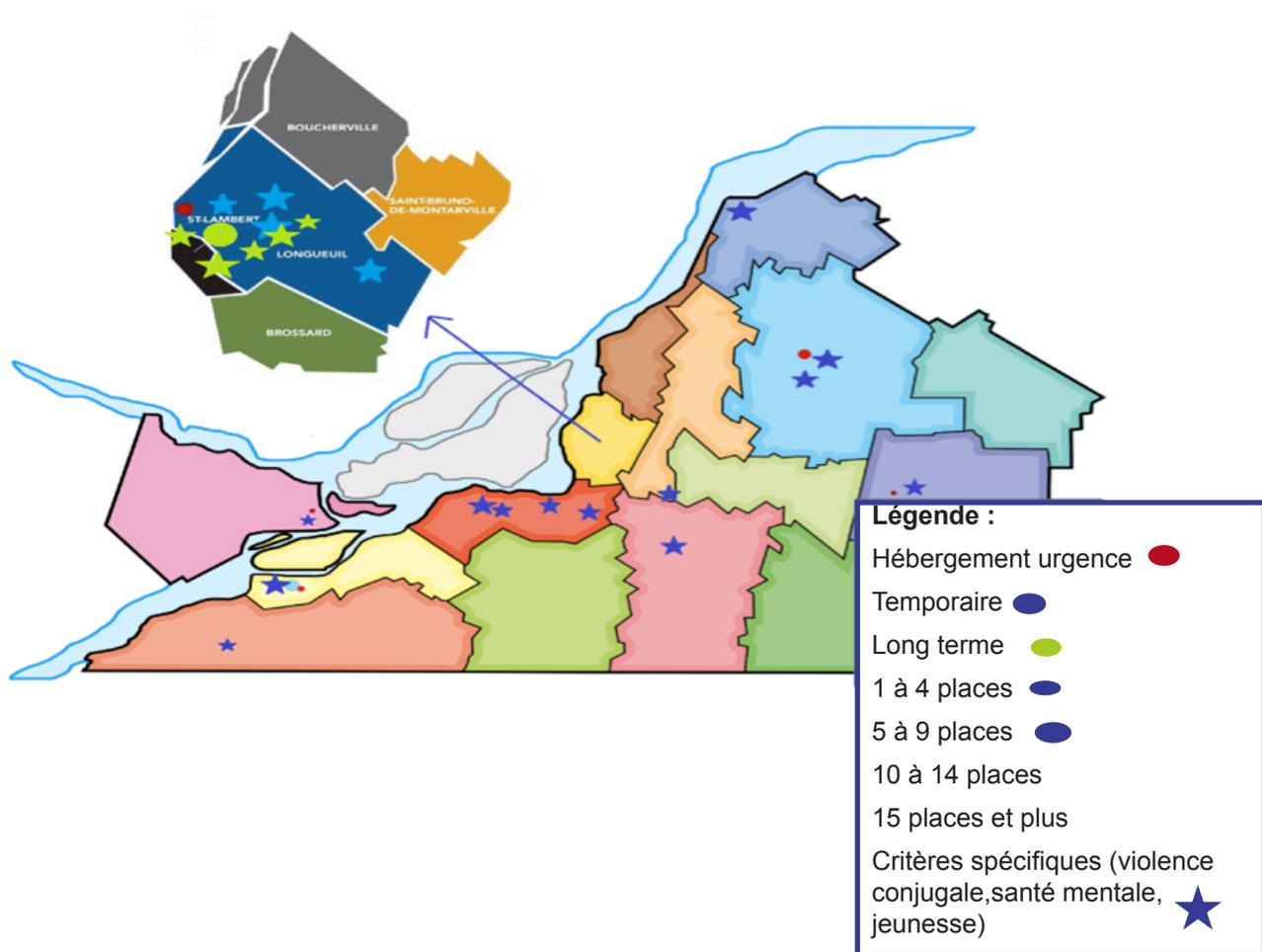


Tous les répondants (100 %) ont dit avoir moins de 24 places disponibles pour les femmes. De plus, certaines ressources étant mixtes, les places peuvent, dans certains cas, ne pas être accessibles aux femmes. En général, peu de places sont disponibles pour les femmes uniquement. Enfin, on compte en moyenne 11 places disponibles par ressource. Le taux d'occupation moyen des organismes en 2013 était de 89,9 %. Plusieurs ont simplement indiqué, dans le sondage, « complet » ou « 100 % », ce qui laisse croire que leur taux d'occupation a été supérieur au nombre de places disponibles.

L'ensemble des organismes répondants ont été contraints de refuser des femmes en 2013, par manque de places. Par exemple, la Maison Élisabeth-Bergeron a refusé 325 femmes en 2013.

3- PORTRAIT DE L'HÉBERGEMENT

Voici la carte des différents types d'hébergement et du nombre de places disponibles pour la Montérégie.



4- LE PORTRAIT DES FEMMES REJOINTES

Les femmes qui ont besoin d'hébergement sont pour la plupart en situation de pauvreté, puisque 85 % des organismes interrogés disent rencontrer souvent ou tout le temps des femmes ayant peu de ressources financières. Les trois-quarts des femmes, soit 73 %, ont des enfants. On compte 68 % de femmes vivant un problème de santé mentale. Près de deux tiers des femmes ayant besoin d'hébergement ont moins de 30 ans. Beaucoup d'entre elles, soit 65 %, vivent une rupture. Un nombre important de femmes, 63 %, sont victimes de violences (psychologiques, physiques, sexuelles et économiques). Enfin, 62 % des femmes sont aux prises avec un problème de dépendance.

Près de 85 % des organismes disent accueillir rarement ou jamais des femmes autochtones, 58 %, des femmes en situation de handicap, 40 %, des femmes ayant un vécu en lien avec la prostitution. Mais les organismes sont-ils outillés pour intervenir auprès de ces femmes ?

Les femmes immigrantes ne sont pas mentionnées bien qu'elles soient de plus en plus nombreuses en situation d'itinérance. En ce qui concerne la situation des femmes handicapées, la situation est très précaire. Il n'est même pas prévu de rampe d'accès dans la plupart des groupes. On remarque aussi un élément nouveau : l'augmentation du nombre de femmes âgées.

5- ENJEUX CIBLÉS

Les réponses au sondage ont mis en relief des enjeux prioritaires et récurrents, comme l'indique le tableau ci-dessous.

B- Maintenir un suivi après réinsertion sociale (ex. : soutenir le maintien dans le logement, aider à la gestion du budget)	42 %
A- Améliorer l'accès à la prise en charge psychologique et psychiatrique	38 %
F- Changer les mesures de soutien financier (pour accéder et se maintenir en logement)	38 %
E- Impliquer les personnes directement concernées dans le changement social	34 %
D- Favoriser l' <i>empowerment</i> des populations itinérantes féminines	34 %

6- BESOINS DES FEMMES

Le tableau suivant indique vers quels types de ressources les femmes ont été le plus souvent dirigées.

Maison d'hébergement	81 %
Dépannage alimentaire	58 %
Centre de femmes	50 %
Soutien psychosocial	42 %
Réinsertion sociale	38 %
Défense des droits en logement	31 %

7-BESOINS MANIFESTÉS PAR LES RÉPONDANTS

Les organismes ayant répondu au sondage ont dit souhaiter un meilleur financement, une augmentation du nombre de places en hébergement et une amélioration de l'accessibilité à des mesures telles que : aide sociale, logements sociaux, dépannage alimentaire, soutien médical ou psychologique afin de mieux soutenir les femmes qui font appel à eux.

8- INFORMATIONS DISPONIBLES SUR L'ITINÉRANCE DES FEMMES

Les organismes interrogés déplorent le peu d'informations disponibles sur l'itinérance des femmes. En effet, 69 % d'entre eux ressentent le besoin d'avoir un portrait de l'itinérance des femmes et 73 % souhaitent mieux connaître les ressources disponibles.

9- COLLABORATION, RÉSEAUTAGE ET SOLIDARITÉ

Une bonne partie des répondants au sondage, 69 %, sont membres d'un ou de plusieurs réseaux formels en lien avec l'itinérance. Plusieurs raisons les amènent à se réseauter, à collaborer et à se solidariser, tel que l'indique le tableau ci-dessous.

Pour pouvoir mieux référer	88 %
Pour partager des ressources	50 %
Pour partager des outils	38 %
Pour mieux comprendre la réalité des femmes en situation d'itinérance	34 %
Pour faire des pressions politiques	34 %

Toutefois, le manque de temps est le principal facteur qui peut empêcher une bonne partie des groupes, 75 %, de se réseauter, de collaborer et de se solidariser en lien avec l'itinérance des femmes.

10- PERSPECTIVES D'ACTION

Une majorité des répondants, 88 %, démontrent de l'intérêt à se réseauter, à collaborer ou à se solidariser en lien avec l'itinérance des femmes. Les actions qui pourraient être menées dans l'immédiat sont les suivantes : créer de l'hébergement de tout type (logement d'urgence, temporaire, supervisé, social) et le rendre accessible ; diffuser l'information de ce sondage ; rendre accessible de l'information sur le sujet ; faire de la recherche et/ou un portrait de la situation ; conscientiser la population sur le phénomène de l'itinérance cachée.

11- FORMES DE PARTICIPATION

Les groupes qui désirent se réseauter, collaborer et se solidariser sont prêts à participer de différentes manières : 88 % d'entre eux aimeraient assister à des conférences ; 72 % souhaiteraient échanger sur les connaissances et les pratiques ; 59 % voudraient collaborer à un projet de recherche ; 45 % aimeraient partager des outils ; 31 % voudraient participer à des actions politiques ; 27 % souhaiteraient prendre position publiquement. Mais, comme à Montréal, on remarque que, si l'intérêt de se réseauter existe, il est difficile de trouver des groupes prêts à organiser ce réseautage.

Nous vous remercions de votre attention.

Marie-Ève Surprenant

est la coordonnatrice de la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF)

Portrait de l'itinérance au féminin à Laval

RÉSUMÉ HISTORIQUE DU PORTRAIT DES FEMMES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ : POURQUOI ON A VOULU FAIRE ÇA ?

Une donnée de la Direction de la santé publique interpelle particulièrement les membres de la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) au cours de l'année 2005-2006. Bien que les Lavalloises soient plus scolarisées et mieux rémunérées que la moyenne des Québécoises, elles ont pourtant le taux de détresse psychologique le plus élevé au Québec. En effet, 25,1 % des Lavalloises, soit plus du quart d'entre elles, souffrent d'un niveau élevé de détresse psychologique comparativement à 22,8 % pour l'ensemble des Québécoises (Gouvernement du Québec, 2004).

Parallèlement à ce constat, de nombreux témoignages d'organisations lavalloises travaillant auprès des femmes laissent entendre que le nombre de Lavalloises se trouvant dans une situation de fragilité matérielle et/ou psychologique semble être en hausse constante. Ces organisations et intervenantes expriment également les difficultés qu'elles rencontrent à accompagner ces femmes aux besoins multiples et à leur assurer un suivi à plus long terme.

Les questionnements alors soulevés mènent, en novembre 2007, à la tenue d'un colloque intitulé *La détresse psychologique des femmes : à Laval, c'est l'affaire de tout le monde*. Cet événement a permis de faire le point sur la détresse psychologique des femmes, d'en percevoir les causes et les impacts mais, également de mettre en lumière les réalités et besoins spécifiques d'un nombre sans cesse grandissant de Lavalloises, soit celles vivant avec de multiples problématiques et se retrouvant majoritairement en situation de vulnérabilité, voire en difficulté. (TCLCF, 2007).

Le colloque a suscité une grande mobilisation sur la question des conditions de vie des femmes, et les nombreuses recommandations qui en sont ressorties ont démontré la nécessité de pousser les réflexions et les actions plus loin, notamment en documentant la situation globale des femmes en situation de vulnérabilité et en identifiant des pistes de solutions qui permettraient de répondre plus adéquatement aux besoins de ces femmes. La TCLCF a ainsi voulu réunir différents intervenants et intervenantes afin de dresser le portrait des situations de vulnérabilité touchant les femmes, c'est-à-dire les problématiques et les besoins de celles-ci, mais aussi les services offerts à ces femmes par les ressources et programmes de la région.

NOS CONSTATS/INQUIÉTUDES/PRÉOCCUPATIONS

Le projet *Portrait sur les femmes en situation de vulnérabilité* est né des constats suivants :

- Les organismes terrain (maison d'hébergement, centre de femmes, Agence, CSSS, organismes en employabilité) constatent un alourdissement et une complexification des problématiques liées aux femmes en situation de difficulté : toxicomanie, itinérance, dépendance, violence, santé mentale, agression sexuelle, prostitution, appartenance à une communauté culturelle, éloignement du marché du travail, pauvreté ;
- Les ressources pour femmes en difficulté semblent insuffisantes, voire inexistantes (par exemple : pas de ressources d'hébergement à Laval pour femmes en difficulté) ;
- Les maisons pour femmes victimes de violence sont constamment en débordement et sont dans l'impossibilité de donner des services à certaines femmes en situation de difficulté complexe ;
- On observe un appauvrissement des femmes et une augmentation de la détresse psychologique ;
- Des obstacles particuliers freinent l'insertion en emploi des femmes éloignées du marché du travail ;
- Le développement d'une approche spécifique dans l'intervention et les services offerts aux femmes en difficultés apparaît incontournable.

LES GROUPES VISÉS/LES PROBLÉMATIQUES OBSERVÉES

Le portrait inclut une collecte de données réalisée auprès de personnes qui accompagnent les Lavalloises qui vivent avec de multiples problématiques sociales, c'est-à-dire des travailleuses et travailleurs des organisations communautaires (maisons d'hébergement, centres de femmes, organismes en employabilité, etc.), des agentes et des agents d'Emploi Québec ainsi que des intervenantes et intervenants du CSSSL.

Les femmes dont il est question dans le portrait vivent des problématiques sociales multiples qui interagissent ensemble, créant des trajectoires de vie complexes. Ces femmes sont ainsi à l'intersection de multiples problématiques sociales.

Dans ce contexte, il était impossible d'identifier des causes et des conséquences précises, chaque situation pouvant être à la fois cause et conséquence. Le comité de travail associé à ce projet a donc fait le choix d'aborder le portrait sous l'angle de « facteurs de vulnérabilité ». De cette manière, il était possible de faire ressortir le fait que plusieurs de ces facteurs sont à la fois des causes et des conséquences mais, surtout, qu'ils interagissent souvent entre eux, causant ainsi des situations encore plus complexes. Le comité a choisi de se poser la question suivante « Comment chacun des facteurs fragilise-t-il les femmes et comment il le fait pour des groupes de femmes en particulier ? ».

Afin de répondre à cette question, diverses problématiques sociales, qui correspondent aux facteurs de vulnérabilité étudiés dans le portrait, ont été identifiées, et les répondantes et répondants au sondage ont été invités à partager leur expérience par rapport à ces facteurs de vulnérabilité. Parmi ces facteurs se trouvent entre autres la précarité financière, le parcours migratoire, le vécu de violence (violence conjugale et violences sexuelles), l'itinérance, etc.

Selon les répondantes et les répondants, les facteurs de vulnérabilité les plus fréquemment observés chez les femmes vivant avec de multiples problématiques sociales sont : la précarité financière, la précarité au niveau du logement, les troubles de santé mentale, la violence conjugale, l'insécurité alimentaire, les difficultés à intégrer le marché du travail sans diplôme de 5^e secondaire, la monoparentalité, les problèmes de dépendance, les agressions sexuelles/harcèlement sexuel.

UN PORTRAIT SOMMAIRE DES NON-RESSOURCES !

Aucun centre de crise ou d'hébergement pour femmes en difficulté n'est présent sur le territoire lavallois.

On ne trouve qu'un seul centre de femmes dans la région qui compte pourtant un peu plus de 400 000 habitants, donc plus de 200 000 femmes;

Il n'existe qu'une seule ressource d'hébergement d'urgence, et c'est une ressource mixte qui reçoit majoritairement des hommes. Les organisations membres de la TCLCF qui travaillent auprès des femmes itinérantes ou à risque d'itinérance nous rapportent que plusieurs femmes ne sont pas à l'aise d'aller vers ce centre mixte notamment pour des questions de sécurité. La rue est un milieu où les femmes sont particulièrement exposées à la violence, dont les agressions sexuelles. Certaines femmes ont peur de vivre la même dynamique dans cet hébergement mixte alors que d'autres craignent d'y croiser un agresseur passé ;

Plusieurs femmes itinérantes se retrouvent alors dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale alors que les besoins de ces femmes ne correspondent pas à la mission de ces maisons. Un phénomène de portes tournantes se met alors en place. Ces femmes, après avoir passé quelques jours dans une maison d'hébergement et devant partir puisqu'on ne peut répondre à leurs besoins, vont frapper à la porte d'une seconde maison d'hébergement. Souvent, après avoir tenté leur chance dans les trois maisons de la région, elles se tourneront vers la Rive-Nord, vers Montréal, voire même vers la Rive-Sud de Montréal, puis reviendront périodiquement vers les maisons de Laval.

LE NOMBRE DE QUESTIONNAIRES REMPLIS

73 questionnaires ont été envoyés en ligne et 54 personnes l'ont rempli, soit 29 personnes du communautaire, 11 personnes d'Emploi-Québec à Laval et 14 personnes du CSSSL.

CE QUI EST OBSERVÉ EN MATIÈRE D'ITINÉRANCE OU DE PROBLÉMATIQUES RELIÉES À LAVAL

Les observations et recommandations concernant l'itinérance à Laval proviennent à la fois de rencontres qui ont réuni différentes organisations travaillant auprès des Lavalloises vivant avec de multiples problématiques sociales, de la collecte de données et de la consultation régionale sur l'itinérance qui a été organisée, par l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval en 2014.

- Comme partout ailleurs, l'itinérance des femmes est un phénomène caché. On parle encore parfois de l'itinérance comme d'une « problématique masculine » alors que dans les faits, elle présente un visage totalement différent lorsqu'elle est vécue par les femmes.
- Bien qu'il y ait quelques organisations qui font du travail de rue (TRILL, l'Oasis, Projet Vénus), les femmes itinérantes sont difficiles à rejoindre et les ressources lavalloises n'arrivent pas à répondre globalement à leurs besoins.
- La population immigrante lavalloise augmente de façon fulgurante. La plupart des familles immigrantes, dont de nombreuses femmes, se trouvent à un moment ou à un autre dans des situations de très grande précarité quant au logement, ce qui augmente le risque d'itinérance. Lors de la consultation régionale sur l'itinérance, cette problématique semblait très peu connue, autant des organisations travaillant auprès des personnes immigrantes que de celles travaillant auprès des personnes vivant de l'itinérance.
- Les intervenantes et les intervenants nomment clairement un manque de ressources pour les femmes vivant de multiples problématiques sociales dont de l'itinérance à Laval. Les ressources n'ont parfois pas d'endroit où diriger ces femmes et doivent alors les envoyer vers d'autres régions, particulièrement Montréal.
- Les intervenantes et les intervenants s'entendent également pour dire que le vécu de ces femmes ne cesse de se complexifier. Les femmes vivent avec un nombre de plus en plus élevé de problématiques, ce qui rend leur accompagnement très difficile et ce qui limite grandement la possibilité pour ces femmes d'améliorer leurs conditions de vie de façon durable.

LES RECOMMANDATIONS QUI SE DÉGAGENT EN LIEN AVEC LES PROBLÉMATIQUES « ITINÉRANCE OU FEMMES EN DIFFICULTÉ ».

- Améliorer la connaissance mutuelle des ressources existantes (au-delà de connaître les services offerts, comprendre les missions et mieux connaître les intervenants terrains afin de favoriser une réelle collaboration) et favoriser le respect des différentes missions des organismes.
- Offrir davantage de soutien post-hébergement et favoriser la mise en place de pratiques d'accompagnement à plus long terme (suivi) pour les femmes en difficulté et les femmes victimes de violence, par l'entremise des différentes ressources (intervenante dédiée/intervenante pivot).

- Améliorer l'offre de services dans les différents secteurs de la région en ce qui a trait à des espaces de rencontre exclusivement réservés aux femmes tels que les centres de femmes, les cafés rencontres, etc.
- Accroître l'offre de logements à loyer modique, notamment pour les femmes seules.
- Mettre en place un centre d'hébergement et de services externes pour les femmes vivant avec de multiples problématiques sociales.
- Mettre en place de nouvelles ressources d'hébergement dites de « seconde étape » pour les femmes qui quittent le volet hébergement des maisons pour femmes victimes de violence.

Merci de votre attention.

LES ATELIERS



SYNTHÈSE DES ATELIERS ET DE LA PLÉNIÈRE

En après-midi, les participantes des groupes de femmes et des groupes qui travaillent auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir se sont regroupées en atelier, pour se retrouver ensuite en plénière dans le but de :

- 1 - réfléchir et d'échanger sur leur perception des résultats du sondage et sur les réalités vécues par les groupes ;
- 2 - d'identifier les formes d'organisation que les groupes pourraient établir pour concrétiser le désir de collaborer, de se solidariser, de se réseauter davantage et pour construire une voix féministe interrégionale ;
- 3 - dégager quelques pistes d'action concrètes.

EN AMONT

C'est dans une perspective de défense des droits qu'il faut travailler pour prévenir l'itinérance et inciter les différents paliers gouvernementaux à prendre leurs responsabilités. La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sont des pistes d'action prioritaires.

DÉFINITION ET ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE

Même s'il existe des définitions de l'itinérance, les personnes présentes ont soulevé l'importance de se donner une définition commune de l'itinérance des femmes pour mieux refléter les réalités particulières que vivent les femmes à partir d'une analyse féministe. Il faut rendre visible l'invisible !

De plus, même si le portrait des femmes en situation d'itinérance qui ressort du sondage apporte de réelles informations, un portrait réaliste est difficile à établir sachant que les femmes elles-mêmes ne s'identifient pas toujours comme des femmes itinérantes. Ce caractère d'invisibilité doit être plus largement documenté.

BESOINS DES FEMMES EN SITUATION D'ITINÉRANCE

Il faut prendre en compte la diversité des femmes pour pouvoir répondre adéquatement à leurs besoins. Une des solutions mentionnées a été d'avoir des équipes de travail davantage diversifiées, ce qui permet un meilleur partage d'expériences (femmes autochtones, femmes en situation de handicap, travailleuses du sexe, femmes immigrantes, femmes trans).

Un autre besoin identifié a été d'avoir la possibilité d'assurer un suivi à plus long terme auprès des femmes et de leurs enfants qui fréquentent les organismes plutôt que d'offrir seulement un service ponctuel.

Une question a également été soulevée concernant le partage de l'espace public. Celui-ci peut devenir un espace d'intimité pour les femmes en situation d'itinérance. Comment partager cet espace et cohabiter dans le respect des personnes ?

DÉNOMBREMENT

Les participantes ont mentionné leur inquiétude face au dénombrement de la Ville de Montréal. Cet exercice permettra-t-il de rendre visible l'itinérance des femmes et ses particularités ? Pourra-t-il mesurer réellement l'ampleur du phénomène de l'itinérance des femmes ? Fera-t-il ressortir les difficultés rencontrées par les femmes sans papier par exemple ? Cela aura-t-il des conséquences sur la répartition des ressources financières pour les organismes qui rejoignent les femmes ?

SITUATION DES ORGANISMES

Les participantes ont réaffirmé leur intérêt à construire une voix féministe commune. La mise en place d'un réseau demeure essentielle pour développer nos connaissances et mieux connaître la réalité des femmes de la rue. Cependant, la précarité des organismes communautaires et leur manque de ressources demeurent un frein pour concrétiser cet objectif.

D'autres obstacles sont également présents dans le quotidien des organismes : manque de connaissances des ressources existantes, manque d'expertise en ce qui concerne l'itinérance, difficulté de réagir adéquatement avec des femmes qui taisent leur situation, etc.

MIEUX SE CONNAÎTRE, S'INFORMER ET SE FORMER

Les personnes présentes ont dit souhaiter mieux connaître les ressources existantes, leur mode de fonctionnement et à qui elles s'adressent. Pour mieux diriger les femmes en situation d'itinérance, il serait intéressant de faire un répertoire interrégional (Laval, Montréal, Montérégie) des ressources pour les femmes en situation d'itinérance qui présenterait plus précisément les critères d'admission et les différentes réalités vécues par les femmes fréquentant les organismes.

De plus, il est souhaité que soient organisées des « portes ouvertes », des formations spécifiques pour les intervenantes, ou encore, des manifestations ou représentations conjointes. Ces moments communs créeront un sentiment de confiance qui permettra, entre autres, de diriger les femmes en situation d'itinérance au groupe qui pourra répondre le mieux à leurs besoins.

Pour faciliter les concertations, il a été suggéré d'utiliser l'ensemble des moyens de communication disponibles : plateformes internet, blogues, webdiffusion, Skype, liste de diffusion. Pour s'outiller et s'inspirer, il serait pertinent de rassembler nos productions dans une bibliothèque virtuelle et de mettre en place une communauté

de pratiques avec un forum de discussion. Certaines personnes aimeraient avoir accès à une formation universitaire leur permettant d'acquérir plus de connaissances, particulièrement en santé mentale et dans le champ de l'itinérance, tout en tenant compte de leur expertise.

RÉSEAU INTERRÉGIONAL SUR L'ITINÉRANCE DES FEMMES

Une coalition interrégionale (Montréal, Laval et Montérégie) entre groupes de femmes préoccupés par l'itinérance des femmes est essentielle pour obtenir une meilleure « force de frappe » sur le plan politique et pour faire valoir les particularités de l'itinérance des femmes auprès des instances décisionnelles. Nous avons besoin d'une voix féministe qui mette l'itinérance des femmes et leurs besoins particuliers sur la place publique. Il faut également travailler avec les femmes en situation d'itinérance elles-mêmes pour qu'elles nous disent ce qu'elles veulent et pour les soutenir dans la défense de leurs droits.

Qu'on l'appelle *coalition*, *réseau*, *comité de suivi*, *alliance* ou encore *concertation*, ce besoin de se rassembler a été nommé dans tous les ateliers. Conscientes de la méconnaissance de l'itinérance au féminin, mais aussi du manque de temps et d'argent, les participantes ont tout de même souligné l'importance de se regrouper pour rassembler leurs forces et faire valoir une vision féministe de la problématique. Ce regroupement pourrait être soutenu par un réseau de personnes-ressources à l'intérieur même de chaque organisme. Des représentantes d'organismes ont souligné leur intérêt à participer à une telle structure, sans toutefois avoir le temps de l'organiser.

INTERDÉPENDANCE DES TROIS RÉGIONS

Il serait pertinent que les organismes des trois régions se connaissent davantage, se concertent entre eux puisque les femmes en situation d'itinérance se déplacent entre les trois régions. Les organismes doivent s'organiser ensemble, consolider le travail déjà entrepris et intensifier les pressions politiques pour que soient mieux reconnues les spécificités de l'itinérance au féminin.

Du côté de la Rive-Sud, la création du Comité femmes est un point de départ. Les gens vont se voir à plusieurs reprises et créer des liens. Chacune des trois régions (Laval, Montréal, Montérégie) pourrait partager ce qui se passe sur son territoire.

PISTES D'ACTION PROPOSÉES

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ITINÉRANCE AU FÉMININ

- Approfondir la recherche sur le phénomène de l'itinérance au féminin et développer une analyse féministe commune.
- Élaborer et adopter une définition commune de l'itinérance au féminin.

LES COMMUNICATIONS ENTRE ORGANISMES ET LA FORMATION

- Améliorer les moyens de communication entre les groupes pour mieux connaître les missions respectives : visites entre organismes, utilisation des médias sociaux, création d'un réseau de communication et de personnes-ressources, webdiffusion, réalisation d'un guide plus explicite des ressources et services en itinérance, etc.
- Décloisonner les pratiques d'intervention et casser les préjugés.
- Former les intervenantes des différents groupes sur l'itinérance au féminin et les diverses problématiques qui y sont liées : communautés de pratiques.

LA SENSIBILISATION DE LA POPULATION

- Convaincre la communauté que l'itinérance au féminin concerne l'ensemble de la société et non seulement les organismes communautaires. Profiter de l'occasion qu'offre la Marche mondiale des femmes pour parler d'itinérance au féminin.
- Sensibiliser les jeunes à l'itinérance cachée, faire des tournées dans les écoles.

LA NÉCESSITÉ D'UNE CONCERTATION INTERRÉGIONALE SUR L'ITINÉRANCE AU FÉMININ

- Mettre sur pied et participer à une coalition intersectorielle permanente sur l'itinérance des femmes regroupant des organismes de Laval, de la Montérégie et de Montréal. Identifier la composition et la structure les plus pertinentes.
- Organiser des rencontres d'échange de manière régulière.
- Identifier des porte-paroles sur l'itinérance des femmes.
- Réagir aux différentes conjonctures (par exemple, le dénombrement), à l'actualité ou aux politiques en rédigeant, par exemple, des communiqués de presse et des mémoires communs.

CRÉER DES ALLIANCES AVEC DES GROUPES MIXTES

- Demander des budgets genrés pour le nouveau plan d'action en itinérance de la Ville de Montréal.

EN GUISE DE CONCLUSION

Le forum tenu en 2012 avait comme objectif de rassembler les organismes montréalais préoccupés par l'itinérance des femmes afin de permettre une mise en commun des analyses, visions, approches, expériences et de faire entendre la voix des femmes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

L'événement de 2015 a permis de poursuivre la démarche entreprise, de s'entendre sur de nombreux points et d'identifier des pistes concrètes à mettre en place. Il est essentiel de s'inspirer des initiatives qui peuvent exister pour bâtir une force collective, une voix féministe sur l'itinérance des femmes.

Il doit y avoir une suite à l'événement. Tout au long des quatre dernières années, la TGFM a poursuivi le travail avec ses partenaires. Cependant, elle peut difficilement continuer sans un apport des organismes préoccupés par l'itinérance des femmes. Un appel à la collaboration est lancé pour assurer la poursuite des démarches et des actions envisagées par le comité de travail.

UNE ACTION : LA PUBLICATION D'UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lors de l'événement, les participantes ont décidé de partager publiquement leurs inquiétudes face au dénombrement des personnes itinérantes organisé par la Ville de Montréal. Un communiqué de presse fut rédigé et publié le 24 mars 2015 (voir Annexe III).

DES PISTES POUR 2016

Selon les moyens mis à sa disposition, le comité de suivi compte poursuivre le travail amorcé. Il souhaite élargir son *membership* afin d'être plus représentatif des diverses réalités des femmes.

À partir des éléments ressortis lors des deux événements, le comité de suivi enclenchera un processus permettant la rédaction d'une déclaration commune, avec un regard féministe, sur la situation de l'itinérance des femmes. Il souhaite que le processus valorise l'échange et la confrontation des idées. Il veut aussi créer un mécanisme pour y impliquer les femmes qui vivent l'itinérance, l'ont vécu ou qui sont à risque de vivre l'itinérance. Afin de construire ensemble une voix féministe sur l'itinérance des femmes!

Annexes





Programme

« *L'itinérance des femmes : construire une voix pour contrer l'invisibilité* »

Journée du 17 mars 2015

Petites-Mains, près du métro de Castelnau (7595, boul. Saint-Laurent, Montréal, H2R 1W9)

9 h 00 **Accueil et inscription**

Matinée ouverte à toutes et à tous

9 h 30 **Mot de bienvenue**

9 h 40 **L'itinérance des femmes, tour d'horizon**

- **Les expériences spatiales des femmes : évocatrices de sens**

Édith Cambrini, ancienne étudiante à la maîtrise en travail social

Que peuvent partager des femmes vivant une situation d'itinérance au sujet de leur expérience ? Leurs paroles au sujet d'espaces qu'elles ont photographiés mettent en lumière des significations diverses et riches. Qu'y ont-elles vécu ? La présentation des résultats de notre étude exploratoire s'y attardera.

- **Politique et plan d'action en itinérance : une réelle prise en compte de la réalité et des besoins des femmes ?**

Manon Monastesse, directrice de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

La présentation fera un bref survol des éléments clés de la politique et du plan d'action en itinérance dans une perspective d'analyse féministe. Nous ferons également une comparaison critique entre la politique et les plans d'action en violence conjugale et terminerons sur l'adéquation de la politique et du plan d'action en itinérance, tenant compte d'une analyse différenciée selon les sexes.

- **Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017 : Parce que la rue est une impasse**

Marlène Caron, conseillère en développement communautaire, responsable du dossier de l'itinérance au Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal

Elle nous présentera le *Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017*. Son exposé abordera les points suivants : le bilan du premier plan d'action 2010-2014 ; les rôles et les responsabilités partagées entre les différents acteurs concernés ; les principes directeurs et les engagements spécifiques de la Ville de Montréal pour contrer le phénomène de l'itinérance sur son territoire.

- **Le RAPSIM, l'itinérance au féminin**

Marjolaine Despars, coordonnatrice adjointe du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)

10 h 45 **Période de questions**

11 h 10 **Pause-santé**

11 h 25 **Présentation des démarches de Montréal, de la Montérégie et de Laval au sujet des femmes en situation d'itinérance ou à risque de vivre une situation d'itinérance**

- **Présentation des résultats du sondage réalisé à Montréal**

Valérie Lépine (Table des groupes de femmes de Montréal)

- **Présentation des résultats du sondage réalisé en Montérégie**

Marie-Christine Plante (Carrefour pour Elle) et Lucie Latulippe (Abri de la Rive-Sud)

- **Présentation de certains constats identifiés dans le cadre d'une recherche entreprise par la Table de concertation de Laval en condition féminine**

Marie-Ève Surprenant (Table de concertation de Laval en condition féminine)

Période de questions

12 h 20 **Dîner sur place (pour toutes et tous)**

- 13 h 30 **Après-midi réservé aux groupes de femmes et aux groupes qui travaillent auprès des femmes en situation d'itinérance ou à risque de vivre une situation d'itinérance**
- Atelier : Construire une voix féministe**
- 14 h 45 **Pause- santé**
- 15 h 00 **Plénière**
- 16 h 30 **Mot de la fin**

ANNEXE II

Groupes présents à l'événement du 17 mars 2015 *L'itinérance des femmes : construire une voix pour contrer l'invisibilité*

Abri de la Rive-Sud

Action autonomie

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Arrondissement de Verdun

Auberge Madeleine

Carrefour des femmes d'Anjou

Carrefour pour Elle

CAU-CSSS Jeanne-Mance - CREMIS

CDEACF

Cente d'aide à la famille

Centre des femmes de Montréal

Centre des femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles

Centre Missionnaire Oblat (CMO)

Comité logement Rosemont

Conseil des Montréalaises

Conseil régional FTQ

CSSS Champlain–Charles-LeMoyne

Dauphinelle

École de service social – School of Social Work – Université de Montréal

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

Femmes du Monde à Côte-des-neiges

Fondation Mission humanitaire pour le développement des jeunes.

Fondation Y des femmes

GEIPSI

Hébergement L'Entre-Deux
La Maison grise de Montréal
L'Arrêt-Source
Les Maisons de l'Ancre inc.
Logifem
Logis Rose-Virginie
Maison de Sophia
Maison Élisabeth-Bergeron
Œil Côte-des-Neiges
Passages
Pavillon Patricia Mackenzie de la Mission Old Brewery
Prévention Sud-Ouest
RAPSIM
Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)
Réseau habitation femmes
Réseau Solidarité Itinérance du Québec
RQCALACS
La rue des Femmes
Secrétariat à la condition féminine
SEP – Service d'Entraide Passerelle
Société d'habitation du Québec (SHQ)
Stella, l'amie de Maimie
Table de concertation de Laval en condition féminine
Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie
Table Itinérance Rive-Sud
Ville de Montréal

ANNEXE III

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

L'itinérance à Montréal Recenser partiellement : pour qui et pourquoi ?

Montréal, le 24 mars 2015. La Ville de Montréal procédera cette semaine au recensement des personnes en situation d'itinérance ou sans domicile fixe. Ce projet réussira sans doute à comptabiliser les itinérants chroniques, celles et ceux qui sont facilement identifiables dans les espaces publics et les ressources. Or, pour les groupes communautaires réunis pour une journée de discussion sur l'itinérance des femmes le 17 mars dernier à l'initiative de la Table des groupes de femmes de Montréal, ce dénombrement occulte une grande partie de la réalité et soulève de nombreuses inquiétudes liées à l'utilisation future des données recueillies.

Ce dénombrement ne parviendra pas à comptabiliser le nombre réel de personnes qui sont à la rue. L'itinérance n'est pas toujours visible. Elle peut être transitoire, épisodique et surtout, cachée. Comment comptabiliser toutes les personnes sans domicile fixe, celles qui ont été expulsées de leur logement, celles qui couchent dans leur voiture, sous un balcon, qui dorment sur le divan d'un ami, ou cohabitent en grand nombre dans un petit appartement, etc. ? Comment prendre en compte les femmes en situation d'itinérance cachée, et qui par le fait même, sont invisibles ? Il faut souligner la limite méthodologique du dénombrement afin de ne pas oublier la réalité de ces personnes qui subissent déjà, socialement, un déni d'existence.

Les groupes sont également inquiets de la potentielle utilisation des données recueillies. À quoi serviront ces chiffres ? Comment seront-ils utilisés ? De nouveaux services seront-ils développés ? Interviendrons-nous désormais uniquement sur ce qui est visible, ce qui dérange dans l'espace public ? Comment le financement sera-t-il octroyé ? Certaines ressources seront-elles fermées sur la base de ces chiffres ? Les groupes de femmes espèrent que la Ville tiendra compte, au-delà des chiffres, des multiples visages, trajectoires et réalités des personnes en situation d'itinérance. De plus, elles insistent sur le fait que, pour toutes actions ou initiatives mises en place sur la base de ces chiffres, la Ville devra prendre le temps de faire une analyse différenciée selon les sexes (ADS), ainsi qu'une analyse intersectionnelle, afin de tenir compte de la spécificité de l'itinérance au féminin.

L'itinérance peut être enrayée s'il y a une réelle volonté politique d'en découdre. Mentionnons que différents types de ressources d'hébergement existent déjà, sont nés du milieu et répondent à des besoins réels : les maisons d'hébergement et les différents centres de jour sont à bout de souffle et ne suffisent pas à la demande. Il faut leur accorder un financement adéquat, indexé et récurrent ; à la hauteur du travail réalisé. Nous encourageons vivement la Ville de Montréal à faire appel à ses partenaires naturels : notamment les groupes de femmes montréalais, les ressources d'hébergement existantes et le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), afin de développer des politiques et services répondant aux besoins de nos concitoyennes et concitoyens sans domicile fixe.

-30-

ANNEXE IV



Bibliographie sélective

FEMMES – ITINÉRANCE ET LOGEMENT SOCIAL

2015

Cette bibliographie présente des titres sélectionnés dans la collection du CDÉACF portant sur les deux sujets de l'itinérance des femmes et des femmes et le logement social au Québec, datant de 2000 et plus.

Tous ces documents sont disponibles pour le prêt ou la consultation. Certains sont accessibles en ligne. Lorsque c'est le cas, vous y avez accès directement en suivant le lien « Disponible en ligne ». Vous pouvez également rechercher ces titres, et bien d'autres, dans notre catalogue : catalogue.cdeacf.ca

Itinérance

ABCd'art de la rue des femmes/Diane Trépanière
Éditions du Remue-ménage, 2007

L'affiliation sociale : une réponse à l'itinérance des jeunes : mémoire du Regroupement des Auberges du cœur du Québec présenté dans le cadre des consultations menées par la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance au Québec
Regroupement des Auberges du cœur du Québec, 2008

Au-delà du préjugé : trajectoires de vie, pauvreté et santé
Presses de l'Université du Québec, 2012

La différenciation entre l'état d'itinérance féminine et masculine : analyse différenciée selon le genre

La rue des femmes, 2010

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1Cclmyw>

L'errance invisible [vidéo]/Lise Bonenfant
Vidéo Femmes, 2008

État de situation de l'itinérance des femmes à Montréal en 2011 : les différents visages de l'itinérance au féminin

La rue des Femmes, 2011

DISPONIBLE EN LIGNE : bit.ly/1tKEC0s

Guide de sensibilisation et orientations : situation des femmes sans-abri sur la Rive-Sud/

Sylvie Gravel

Abri de la Rive-Sud, 2000

Le jeu dans la vie des femmes en difficulté : supports et contraintes : rapport de recherche/Shirley Roy, Margarida Garcia

Y des femmes de Montréal ; Alliance de recherche IREF/Relais-Femmes ; Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale, 2004

Mieux voir pour mieux agir : non à l'itinérance des femmes! : actes du forum des 20 et 21 mars 2012/Forum sur l'itinérance des femmes (2012 : Montréal)

Table des groupes de femmes de Montréal, 2013

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1mHoYPo>

Où se tourner ? La situation des jeunes femmes sans abri au Canada = On her own : young women and homelessness in Canada

Condition féminine Canada (Ottawa), 2002

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1hwxf37>

Pour une politique en itinérance tenant compte des multiples visages de l'itinérance au féminin : Commission parlementaire sur le phénomène de l'itinérance au Québec

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, 2008

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1mHpE7e>

Réflexion sur l'itinérance des femmes en difficulté : un aperçu de la situation/Catherine Bourgault

Conseil du statut de la femme, 2012

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/QFrNp1>

Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux

Presses de l'Université du Québec, 2012

COLLECTION : Problèmes sociaux et interventions sociales ; no 53

Regards sur l'intersectionnalité/Elizabeth Harper

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes, 2012

COLLECTION : Études et analyses; no 44

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1c55QD>

Le sens donné par des femmes vivant une situation d'itinérance à leurs expériences d'espaces significatifs pour elles : mémoire/Édith Cambrini

Université du Québec à Montréal, 2013

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1ntUPFO>

Situation des femmes sans abri de la Rive-Sud : recherche exploratoire/Sylvie Gravel

Abri de la Rive-Sud, 2000

« Trouble mental »

Dans *Lien social et politiques*, no 67 (printemps 2012)

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1HS3N7e>

Un toit pour toutes, une réponse à adapter ! : mémoire du Conseil des Montréalaises présenté à la Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie sur l'étude publique "L'itinérance : des visages multiples, des responsabilités partagées"/Véronique Colas

Conseil des Montréalaises, 2008

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1fzqSfP>

Logement social

« Aînées à loger »/Marie-Hélène Verville

Dans *La Gazette des femmes*, dossier 85 (2013)

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1mLHOrb>

Difficultés d'accès au logement pour les femmes victimes de violence conjugale après un séjour en maison d'hébergement : enquête effectuée en 2004

Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, 2007

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1iVsuVN>

Le développement local et régional à Montréal : enjeux pour les femmes : fiches synthèse sur l'emploi, le transport, le logement

Table des groupes de femmes de Montréal, Comité du développement local et régional, 2009

Femmes, logement et pauvreté : sortir du privé, un enjeu de société !

Front d'action populaire en réaménagement urbain, Comité femmes, 2010

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1mLHU21>

Les femmes et le logement : un pas de plus vers l'égalité : une analyse graphique et différenciée selon le sexe du soutien de ménage/Paul Senécal

Société d'habitation du Québec, 2012

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1ntVTtk>

Les femmes et le logement à Montréal : avis du Conseil des Montréalaises/Guylaine Poirier

Conseil des Montréalaises, 2006

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/PAolWh>

Les femmes et le logement à Montréal : intervention du Conseil des Montréalaises dans le cadre de l'étude publique du volet social du plan d'affaires 2006-2009 de l'opération 15 000 logements de la Commission permanente du Conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération

Conseil des Montréalaises, 2007

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1mLHVtI>

Les femmes et le logement à Montréal : portrait de la situation : étude réalisée par le Conseil des Montréalaises/Sylvie Trudel

Conseil des Montréalaises, 2006

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1pylzae>

« Femmes et logement : dossier spécial »

Dans *Le Réseau*, no 43 (printemps 2013)

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1IOOhxE>

Femmes et logement au Québec

Front d'action populaire en réaménagement urbain, 2004

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1feBqGh>

L'isolement des femmes immigrantes et des communautés culturelles : des causes et des solutions à partager : les actes de la journée/Conférence régionale des élus de Montréal. Comité Femmes et développement régional

Conférence régionale des élus de Montréal, 2004

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1mHub9Y>

« Kim Pate : prison ≠ logement social »/Devora Neumark

Dans *À babord !*, no 44 (avril/mai 2012)

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1jLTHGY>

Logement au Québec : femme et pauvreté : dossier

Front d'action populaire en réaménagement urbain, 2000

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1nN9mK2>

Logement et pauvreté au Québec : dossier noir

Front d'action populaire en réaménagement urbain, 2004

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1rrEkf>

Options en matière de politiques de logement urbain pour les femmes vivant dans la pauvreté : un projet de recherche-action dans trois villes canadiennes

Condition féminine Canada, 2001

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/QFqM09>

Le projet de loi 133 : une mesure pour assurer la sécurité des victimes de violence

Comité logement pour les droits des victimes de violence conjugale, 2005

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1nN9rgW>

Regard sur la réalité des femmes de 65 ans et plus de la région de Lanaudière/Josée

Camarra

Conseil du statut de la femme, 2013

DISPONIBLE EN LIGNE : <http://bit.ly/1tKNO51>

Un toit, un droit [vidéo] : la crise du logement : profit ou humanité

Vidéo Femmes ; Sens Crupule ; Office national du film du Canada, 2005

Le sondage et l'événement ont été réalisés dans le cadre du projet *L'itinérance des femmes: vers un meilleur partage des connaissances et des pratiques* soutenu financièrement par le Secrétariat à la condition féminine, la Société d'habitation du Québec, l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal, la Ville de Montréal et le Conseil des Montréalaises.